

Faculté des sciences  
de l'éducation  
Études supérieures



Annuaire général 2025-2026  
[registraire.umontreal.ca](http://registraire.umontreal.ca)

# Table des matières

## Introduction

### Formation professionnelle en éducation

2-800-1-2 D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires .....	FSE-5
2-800-6-0 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en leadership et gestion des établissements scolaires .....	FSE-7
2-801-6-2 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en évaluation des compétences.....	FSE-9
2-811-1-4 D.E.S.S. en enseignement des langues.....	FSE-11
2-811-6-2 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en enseignement du français par la littérature-jeunesse.....	FSE-15
2-811-6-3 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en enseignement des langues secondes .....	FSE-17
2-812-1-2 D.E.S.S. en éducation, option générale .....	FSE-20
2-812-6-9 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle d'études individualisées en éducation .....	FSE-22
2-814-6-0 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé.....	FSE-26
2-823-6-4 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en intégration pédagogique du numérique .....	FSE-28
2-827-1-2 D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs actuels.....	FSE-30
2-827-6-2 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en pratiques et enjeux éducatifs actuels.....	FSE-33
2-832-1-2 D.E.S.S. en enseignement supérieur .....	FSE-35
2-832-6-2 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en enseignement supérieur .....	FSE-39
2-855-1-2 D.E.S.S. en orthopédagogie .....	FSE-42
2-855-6-4 Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en orthopédagogie .....	FSE-47

### Maîtrises en éducation

2-801-1-4 Maîtrise en éducation, option administration de l'éducation.....	FSE-49
2-811-1-3 Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire.....	FSE-54
2-811-1-5 Maîtrise en éducation, option enseignement des langues .....	FSE-58
2-811-1-6 Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire .....	FSE-61
2-812-1-3 Maîtrise en éducation, option générale.....	FSE-66
2-814-1-1 Maîtrise en éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé.....	FSE-68
2-820-1-9 Maîtrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire .....	FSE-71
2-827-1-3 Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels.....	FSE-75
2-832-1-1 Maîtrise en éducation, option enseignement supérieur.....	FSE-78
2-855-1-3 Maîtrise en éducation, option orthopédagogie .....	FSE-83

### Formation à la recherche

2-812-1-0 Maîtrise en sciences de l'éducation .....	FSE-87
2-814-1-0 Maîtrise en sc. de l'éducation, opt. pédagogie universitaire des sciences de la santé .....	FSE-90
3-801-1-1 Doctorat en administration de l'éducation.....	FSE-92
3-812-1-0 Doctorat en sciences de l'éducation.....	FSE-98

# FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Information à jour le 20 août 2025

## Introduction

La Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ) voit le jour le 17 mars 1965, dans la foulée du rapport Parent et de la création du ministère de l'Éducation. La FSÉ comprend aujourd'hui trois départements : le Département d'administration et fondements de l'éducation (AFÉ), le Département de didactique (DID) et le Département de psychopédagogie et d'andragogie (PPA). La gestion des programmes de formation initiale en enseignement est assumée par le Centre de formation initiale des maîtres (CFIM). Le dynamisme de la FSÉ est assuré par le travail de son corps professoral, des personnes chargées de cours et superviseuses de stage qui y interviennent, ainsi que par son personnel administratif. Toutes et tous déplient des efforts soutenus pour répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants. La FSÉ se distingue par ses nombreuses activités de recherche, dont les résultats sont diffusés dans les milieux scolaires. De plus, la FSÉ se démarque par la qualité de la formation qu'elle dispense et les innovations pédagogiques qui la caractérisent. Enfin, la FSÉ est engagée dans sa communauté, par ses partenariats et son action citoyenne, et ouverte sur l'international.

## Coordonnées générales de la faculté

### Université de Montréal

Pavillon Marie-Victorin  
90, avenue Vincent-D'Indy  
Montréal (Québec) H2V 2S9  
C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

## Direction

### Doyenne : Ahlem Ammar

#### Vice-doyenne à la formation initiale en enseignement :

Anne-Marie Émond

#### Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche :

Cecilia Borges

#### Vice-doyenne au développement et à la formation continue :

Nathalie Loyer

#### Vice-doyen aux affaires professorales et Secrétaire de faculté :

David D'Arrisso

#### Directeur administratif : Jean-François Brodeur

## Direction d'unités

### Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) :

Adriana Morales-Perlaza (responsable de la formation pratique)

### Département d'administration et fondements de l'éducation (AFÉ) : Adriana Morales-Perlaza

### Département de didactique (DID) : Rachel Berthiaume

### Département de psychopédagogie et d'andragogie (PPA) :

Nathalie Trépanier

## Centre de formation initiale des maîtres (CFIM)

Le CFIM assure la gestion des programmes de formation initiale en enseignement suivants :

- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire;
- Baccalauréats en enseignement au secondaire;
  - Culture et citoyenneté québécoise
  - Français
  - Mathématiques
  - Sciences et technologies
  - Univers social
- Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé;
- Baccalauréat en enseignement du français langue seconde;
- Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire;
- Maîtrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire.
- Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire;
- Microprogramme de premier cycle de qualification en enseignement;

Pour tous ces programmes, le CFIM collabore avec les trois départements de la FSÉ (AFÉ, DID et PPA). Plusieurs départements de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal interviennent également dans la préparation à l'enseignement au secondaire et à celui du français langue seconde. La formation à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé bénéficie également d'une importante contribution de l'École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique de la Faculté de médecine.

## Département d'administration et fondement de l'éducation (AFÉ)

Le Département d'AFÉ repose sur une équipe professorale dynamique, composée de personnes aux profils variés et complémentaires. Cette équipe est résolument engagée dans la formation et la recherche, principalement dans les champs suivants :

- L'administration de l'éducation;
- Les fondements de l'éducation;
- L'éducation comparée;
- La mesure et l'évaluation;
- L'enseignement supérieur.

À travers les activités d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité de son corps professoral, le Département contribue activement à la formation initiale et continue des professionnels de l'éducation, les enseignants et les directions d'établissement scolaire au premier chef, ainsi qu'à celle des chercheurs en éducation. Il contribue également de manière marquée à la production de nouvelles connaissances qui permettent d'aborder de manière critique les pratiques en éducation et de stimuler l'innovation.

d'apprentissage de l'adulte, les stratégies d'enseignement et leur impact en divers contextes.

## Département de didactique (DID)

Le champ d'études du Département de DID est l'enseignement et l'apprentissage de chacune des disciplines enseignées, soit dans le cadre scolaire, aux ordres primaire, secondaire, collégial ou universitaire, soit dans les milieux non scolaires. Prenant toujours en considération les relations enseignant-apprenants-savoir, les professeurs étudient en particulier :

- les buts, les contenus et les conditions de l'enseignement de chacune de ces disciplines ;
- l'élaboration et l'amélioration des méthodes et des moyens pratiques d'enseignement appropriés à chacune de ces disciplines ;
- des problèmes propres à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages dans chacune de ces disciplines ;
- l'élaboration de méthodes d'enseignement propres aux clientèles ayant des problèmes d'apprentissage spécifiques reliés à une discipline.

## Département de psychopédagogie et d'andragogie (PPA)

Le corps professoral du département de PPA s'intéresse à l'intervention éducative ainsi qu'aux enjeux liés à l'apprentissage, à l'enseignement et à la formation des jeunes et des adultes, et ce, à tous les ordres d'enseignement et dans différents contextes. Il met son expertise à contribution en proposant de nombreux cours de formation initiale et continue aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle pour le corps enseignant, les orthopédagogues et le personnel scolaire, et mène des travaux de recherche reconnus sur le développement et l'insertion professionnelle des enseignantes et enseignants. Les questions pédagogiques étant au cœur de sa mission, plusieurs problématiques transversales sont présentes dans les activités d'enseignement et de recherche de l'équipe professorale, par exemple : la réussite et la persévérence scolaires, la pédagogie interculturelle, les relations entre l'école, la famille et la communauté, la motivation, l'engagement, la bienveillance, la gestion de classe, l'inclusion scolaire et l'accessibilité universelle.

Les champs d'études du département sont les suivants :

- La psychopédagogie : le processus d'apprentissage en lien avec divers groupes d'âge au sein de différents contextes sociaux.
- L'orthopédagogie : les difficultés rencontrées par les élèves et les questions liées à leur adaptation scolaire et sociale.
- L'andragogie : les caractéristiques et le processus

2-800-1-2 version 01 (A18)

# D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires

Diplôme d'études supérieures spécialisées

## Objectifs

Offerte aux professionnels de l'éducation qui se destinent ou entament une carrière de direction d'établissement scolaire, la formation professionnelle de 2<sup>e</sup> cycle en leadership et gestion des établissements scolaires vise à les préparer à exercer un leadership centré sur l'apprentissage et sur la mobilisation des personnes autour d'un projet d'établissement partagé, contribuant ainsi de manière marquée à la réussite éducative de tous.

Orientée vers le développement de compétences professionnelles, cette formation favorise la mise en œuvre de pratiques particulièrement adaptées aux réalités qui caractérisent la grande région métropolitaine et sa couronne, notamment la défavorisation, la diversité ethnoculturelle, la concurrence scolaire et la recherche de l'excellence, ainsi qu'aux divers enjeux d'équité, de qualité et d'efficacité qui en découlent. Ces réalités ne sont cependant pas exclusives à cette région et la formation permet de développer les compétences nécessaires afin de relever les défis diversifiés qui se présentent dans la carrière de toutes les directions d'établissement scolaire.

Éclairée par la recherche et ancrée dans les réalités du milieu scolaire, cette formation permet à l'étudiant d'acquérir des savoirs issus de diverses disciplines contributives au champ de l'administration de l'éducation et de se construire une vision et une identité de leader, éléments essentiels au développement de ses compétences. Ce faisant, elle lui permettra d'assumer les fonctions associées aux différents domaines dans lesquels s'inscrit le travail attendu des directions d'établissement scolaire au Québec, soit la gestion des services éducatifs, la gestion de l'environnement éducatif, la gestion du personnel scolaire et la gestion des ressources matérielles et financières. À ces quatre grands domaines s'ajoute la gestion du changement, dont la responsabilité, ici comme ailleurs, incombe aux directions d'établissement scolaire.

---

## Exigences d'admission

### Conditions propres à ce programme

#### NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2<sup>e</sup> cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (leadership et gestion des établissements scolaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation préparant adéquatement à la formation à la direction d'un établissement scolaire, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ou d'une expérience pertinente;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières au leadership et à la gestion d'un établissement scolaire ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2<sup>e</sup> cycle

Le candidat doit faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et peut être appelé à se soumettre à un test de français. La candidat doit également faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

---

## Scolarité

- La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.
- La scolarité maximale est de quatre ans à compter de la date de l'inscription initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

## Transfert et équivalence

Pour transférer du D.E.S.S. à la M. Éd. (administration de l'éducation), l'étudiant doit avoir réussi le D.E.S.S. avec une moyenne de 3,0 sur 4,3.

## Structure du programme

**D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires** 2-800-1-2 version 01 (A18)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits de 2<sup>e</sup> cycle.

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits à option.

## Bloc 70A Activités d'introduction et d'intégration des compétences

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6800	Direction d'établissement scolaire: introduction	3.0
ETA 6806	Diriger un établissement scolaire en milieu urbain	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6825	Laboratoire de leadership en éducation	3.0

## Bloc 70B

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6801	Approche éducative et direction	3.0
ETA 6802	Organisation de l'environnement éducatif	3.0
ETA 6803	Gestion des personnels scolaires	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3.0
ETA 6947	Planification en gestion scolaire	3.0

## Bloc 70C

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
ETA 6807	Communications et relations interpersonnelles	3.0
ETA 6808	Stress, santé mentale et gestion en éducation	3.0
ETA 6810	Encadrement juridique de l'éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 69811	Savoirs institutionnels 1.1	0.0

Cours	Titre	CR
ETA 69812	Savoirs institutionnels 1.2	3.0
ETA 69831	Savoirs institutionnels 2.1	0.0
ETA 69832	Savoirs institutionnels 2.2	3.0
ETA 6984	Gestion des ressources matérielles et financières	3.0
ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0

2-800-6-0 version 00 (A16)

# **Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des établissements scolaires**

## **Attestation**

## **Objectifs**

Offerte aux professionnels de l'éducation qui se destinent ou entament une carrière de direction d'établissement scolaire, la formation professionnelle de 2<sup>e</sup> cycle en leadership et gestion des établissements scolaires vise à les préparer à exercer un leadership centré sur l'apprentissage et sur la mobilisation des personnes autour d'un projet d'établissement partagé, contribuant ainsi de manière marquée à la réussite éducative de tous. Ce microprogramme se veut une ouverture à cette formation.

Orientée vers le développement de compétences professionnelles, cette formation favorise la mise en oeuvre de pratiques particulièrement adaptées aux réalités qui caractérisent la grande région métropolitaine et sa couronne, notamment la défavorisation, la diversité ethnoculturelle, la concurrence scolaire et la recherche de l'excellence, ainsi qu'aux divers enjeux d'équité, de qualité et d'efficacité qui en découlent. Ces réalités ne sont cependant pas exclusives à cette région et la formation permet de développer les compétences nécessaires afin de relever les défis diversifiés qui se présentent dans la carrière de toutes les directions d'établissement scolaire.

Éclairée par la recherche et ancrée dans les réalités du milieu scolaire, cette formation permet à l'étudiant d'acquérir des savoirs issus de diverses disciplines contributives au champ de l'administration de l'éducation et de se construire une vision et une identité de leader, éléments essentiels au développement de ses compétences. Ce faisant, elle lui permettra d'assumer les fonctions associées aux différents domaines dans lesquels s'inscrit le travail attendu des directions d'établissement scolaire au Québec, soit la gestion des services éducatifs, la gestion de l'environnement éducatif, la gestion du personnel scolaire et la gestion des ressources matérielles et financières. À ces quatre grands domaines s'ajoute la gestion du changement, dont la responsabilité, ici comme ailleurs, incombe aux directions d'établissement scolaire.

---

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (leadership et gestion des établissements scolaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
  - être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation préparant adéquatement à la formation à la direction d'un établissement scolaire, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ou d'une expérience pertinente;
  - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières au leadership et à la gestion d'un établissement scolaire ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle;
  - faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de français;
  - faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.
- 

## **Scolarité**

- La scolarité minimale est d'un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.
  - La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.
-

## Transfert et équivalence

Pour transférer du microprogramme de deuxième cycle au D.E.S.S. (leadership et gestion des établissements scolaires), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme.

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des établissements scolaires** 2-800-6-0 version 00 (A16)

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

### **Bloc 70A Activité d'introduction et d'intégration des compétences**

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6800	Direction d'établissement scolaire: introduction	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6825	Laboratoire de leadership en éducation	3.0

## Bloc 70B

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6801	Approche éducative et direction	3.0
ETA 6802	Organisation de l'environnement éducatif	3.0
ETA 6803	Gestion des personnels scolaires	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 69811	Savoirs institutionnels 1.1	0.0
ETA 69812	Savoirs institutionnels 1.2	3.0

2-801-6-2 version 03 (A20)

# **Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des compétences**

## **Attestation**

## **Objectifs**

Ce programme vise à offrir une formation courte aux acteurs d'une variété de milieux qui souhaitent acquérir des habiletés pour effectuer l'évaluation des compétences ou développer des référentiels de compétence, sans pour autant devenir des spécialistes de l'évaluation.

---

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle (évaluation des compétences), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
  - être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
  - avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2<sup>e</sup> cycle en évaluation des compétences
  - faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.
- 

## **Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre des cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Dans son parcours, l'étudiant pourrait être appelé à suivre des cours au campus de Laval ou au campus de Montréal. Avant de procéder à l'admission, il faut s'informer auprès de la personne-ressource.

---

## **Transfert et équivalence**

Pour transférer du microprogramme de deuxième cycle au D.E.S.S. et à la M. Éd., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme.

Certains cours réussis au microprogramme de deuxième cycle peuvent être transférés au D.E.S.S. et à la Maîtrise en sciences de l'éducation.

---

## **Remarques**

Pour le programme offert au campus Laval, l'étudiant pourrait être appelé à suivre des cours au campus de Montréal. Avant de procéder à l'admission, il faut s'informer auprès de la personne-ressource.

---

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des compétences** 2-801-6-2 version 03 (A20)

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2<sup>e</sup> cycle.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

### Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6065	Évaluation et compétences	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6541	Instruments pour l'évaluation	3.0

### Bloc 70B

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6010	Programme de lectures individuelles	3.0
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6509	Concepts fondamentaux en éducation	3.0
ETA 6542	Concevoir et valider des instruments d'évaluation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6543	Exploitation des données et prise de décision	3.0
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0
PPA 6228	Psychopédagogie et développement de compétences	3.0

2-811-1-4 version 00 (A22)

# D.E.S.S. en enseignement des langues

## Diplôme d'études supérieures spécialisées

### Objectifs

La réalité multiculturelle et plurilingue de l'Amérique du Nord, se reflète dans la composition de la salle de classe et fait inévitablement évoluer les pratiques et la réflexion sur l'enseignement des langues, langue d'enseignement comme langue seconde ou étrangère. Cette hétérogénéité de la classe implique de développer des préoccupations d'inclusion auxquelles le recours à la littérature jeunesse permet en partie de répondre.

Ce programme de formation continue ouvre des horizons de développement personnel et professionnel autour des thématiques actuelles en enseignement des langues :

- les enjeux et les défis de l'enseignement des langues;
- l'apprentissage et l'enseignement de la langue par l'oral, la lecture et l'écriture et la littérature;
- les processus d'acquisition des langues secondes et les approches d'enseignement;
- les approches inclusives d'enseignement des langues (p.ex., fondées sur des approches plurilingues) et la prise en compte du numérique
- l'évaluation de la progression des apprentissages ;

Ce D.E.S.S. de 30 crédits, combinant théorie et pratique, permet de développer des connaissances solides sur l'acquisition et l'enseignement des langues secondes ou sur la littérature jeunesse, il vise à faire progresser le raisonnement professionnel, l'expertise, les habiletés de communication, la compréhension de la justice sociale et de la diversité et l'autonomie chez des personnes initialement formées en enseignement des langues. Plus spécifiquement, il permet d'identifier et de comprendre des problématiques professionnelles qui les concernent, de leur trouver des solutions basées sur des choix éclairés et de les mettre en pratique.

Les étudiants titulaires d'un D.E.S.S. en enseignement des langues peuvent poursuivre leurs études à la Maîtrise en éducation, option Enseignement des langues pour réaliser un projet en lien avec une situation problème de leur choix.

Note : Le D.E.S.S. en enseignement des langues n'est pas une formation qualifiante et ne permet pas l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'une autorisation d'enseigner.

---

### Exigences d'admission

## Conditions propres à ce programme

### NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2<sup>e</sup> cycle.

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en enseignement des langues, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde/étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Documents additionnels à fournir

- Attestation de résultat d'un test de français
- Formulaire obligatoire à joindre à votre demande d'admission

## Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de trois trimestres à plein temps (un an) et de neuf trimestres (trois ans) à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension.

---

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

---

## Transfert et équivalence

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du D.E.S.S. peut être admis à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues (2-811-1-5) pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

---

## Spécificité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

---

## Structure du programme

**D.E.S.S. en enseignement des langues** 2-811-1-4 version 00 (A22)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Les crédits du D.E.S.S. sont tous à option.

Il est offert selon deux concentrations :

- concentration enseignement du français par la littérature jeunesse
- concentration enseignement des langues secondes

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Tronc Commun

Le tronc commun comporte de 0 à 6 crédits à option.

### Bloc 01A Enjeux transversaux en éducation

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0

## Segment 70C1 Enseignement du français par la littérature jeunesse

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

### Bloc 70C1A

Option - Minimum 24 crédits, maximum 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6075	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	3.0
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6209	Didactique de la littérature	3.0
DID 6213	Questions de didactique de la lecture	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6217	Questions de didactique de l'écriture	3.0
DID 6280	Didactique du français : thèmes spécifiques	3.0
DID 6328	Lecture d'images en littérature jeunesse	3.0
DID 6329	Enseignement lexical et littérature jeunesse	3.0
DID 6480	Aborder l'humour en classe	3.0

## Segment 70C2 Enseignement des langues secondes

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

## Bloc 70C2A

Option- Minimum 24 crédits, maximum 27 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6219	Didactique de la grammaire et de la littérature	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6231	Didactique des L2 : théories et approches	3.0
DID 6232	Didactique des langues : thèmes spécifiques	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6233	Didactique des L2 : enseignement intégré	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0

2-811-6-2 version 00 (A22)

# **Microprogramme de deuxième cycle en enseignement du français par la littérature-jeunesse**

## **Attestation**

## **Objectifs**

La littérature jeunesse est devenue un outil incontournable au service de l'enseignement et de l'apprentissage. Ce microprogramme, principalement consacré à l'utilisation de la littérature de jeunesse à des fins d'enseignement, est une formation courte de deuxième cycle qui a pour objectif de vous outiller sur le plan de l'appropriation des programmes et du développement de compétences liées à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Deux volets sont offerts pour des cohortes. Ils peuvent être combinés pour constituer un programme de D.E.S.S. en enseignement des langues ou un de ces peut être associé à d'autres cours pour obtenir ce même D.E.S.S.

- Volet littérature jeunesse et différenciation pédagogique (15 crédits)
- Volet littérature jeunesse pour approcher la langue écrite (15 crédits)

Ces deux volets proposent :

- une mise en relief des caractéristiques des œuvres littéraires pour être en mesure de les analyser;
- des présentations d'auteur.es, d'illustrateurs ou illustratrices, de maisons d'édition, de formes, de types et de genres de livres.

Volet littérature jeunesse et différenciation pédagogique :

- des concepts propres à la différenciation pédagogique;
- des moyens pour différencier l'enseignement de la lecture, de l'appréciation d'œuvres littéraires, de l'écriture et de la communication orale;
- des moyens pour interrelier les compétences en français pour enseigner plus efficacement;
- des propositions pour mettre en œuvre une éducation inclusive (p.ex. fondées sur des approches plurilingues), qui tienne compte de la diversité, favorise l'équité et l'inclusion;
- des principes et des moyens pour évaluer les apprentissages de manière différenciée.

Volet littérature jeunesse pour approcher la langue écrite :

- des contenus linguistiques pour mieux comprendre les différentes composantes de la langue écrite;
- des moyens offerts pour enseigner la lecture, l'appréciation d'œuvres littéraires et l'écriture;
- un approfondissement de l'enseignement du lexique et de la grammaire par l'usage de la littérature jeunesse.

Cette courte formation s'adresse aux enseignants (préscolaire et primaire), orthopédagogues, conseillers pédagogiques des trois cycles du primaire, bibliothécaires scolaires, auteurs, éditeurs, etc.

Les étudiants ayant complété le microprogramme peuvent poursuivre leurs études au D.E.S.S. en enseignement des langues, ou à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues.

---

## **Exigences d'admission**

## Documents additionnels à fournir

- Attestation de résultat d'un test de français

## Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

## Transfert et équivalence

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. en enseignement des langues (2-811-1-4) ou à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues (2-811-1-5) pendant ou à la fin du microprogramme. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en enseignement des langues secondes** 2-811-6-3 version 00 (A22)

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du microprogramme sont tous à option.

## Bloc 70A

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6219	Didactique de la grammaire et de la littérature	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6231	Didactique des L2 : théories et approches	3.0
DID 6232	Didactique des langues : thèmes spécifiques	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6233	Didactique des L2 : enseignement intégré	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0

2-811-6-3 version 00 (A22)

# **Microprogramme de deuxième cycle en enseignement des langues secondes**

## **Attestation**

## **Objectifs**

L'éclatement des frontières et la migration accrue des populations font en sorte que l'apprentissage et l'enseignement des langues secondes et étrangères, comme l'enseignement du français en tant que langue commune, représentent une réalité de plus en plus présente dans les systèmes d'éducation. L'enseignement des langues secondes auprès de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes, en contexte extensif ou intensif, soulève des enjeux particuliers et nécessite des interventions pédagogiques adéquates.

Cette courte formation de deuxième cycle (15 crédits) ouvre des horizons de développement personnel et professionnel autour des thématiques actuelles en enseignement des langues secondes et étrangères :

- les processus d'acquisition des langues secondes et les approches d'enseignement;
- les enjeux et les défis de l'enseignement des langues secondes et étrangères dans les programmes de langues et dans les programmes réguliers;
- les enjeux de l'immigration : l'acquisition d'une nouvelle langue et le plurilinguisme;
- l'apprentissage et l'enseignement de la langue par l'oral, la lecture et l'écriture et la littérature;
- les approches inclusives d'enseignement des langues;
- la prise en compte du numérique;
- l'évaluation de la progression des apprentissages.

Ce microprogramme combinant théorie, pratique et recherche permet d'identifier, de comprendre et de documenter des problématiques professionnelles qui concernent l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes, de leur trouver des solutions basées sur des choix éclairés par la recherche et de les mettre en pratique.

Les étudiants ayant complété le microprogramme peuvent poursuivre leurs études au D.E.S.S. en enseignement des langues ou à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues.

---

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en enseignement des langues secondes, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

## Conditions propres à ce programme

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en enseignement du français par la littérature jeunesse, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Documents additionnels à fournir

- Attestation de résultat d'un test de français
  - Formulaire indiquant le choix de la concentration
- 

## Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

---

## Transfert et équivalence

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. en enseignement des langues (2-811-1-4) ou à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues (2-811-1-5) pendant ou à la fin du microprogramme. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

---

## Spécificité

Le microprogramme de deuxième cycle en enseignement du français par la littérature jeunesse est offert en cohorte et pourrait être entièrement en ligne.

---

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en enseignement du français par la littérature-jeunesse 2-811-6-2 version 00 (A22)**

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits. Les crédits du microprogramme sont tous à option.

Il est offert selon deux concentrations :

- concentration littérature jeunesse pour approcher la langue écrite
- concentration littérature jeunesse et différenciation

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70C1 Littérature jeunesse pour approcher la langue écrite

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

### Bloc 70C1A

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6217	Questions de didactique de l'écriture	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6328	Lecture d'images en littérature jeunesse	3.0
DID 6329	Enseignement lexical et littérature jeunesse	3.0

## Segment 70C2 Littérature jeunesse et différenciation

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

### Bloc 70C2A

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6075	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	3.0
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6209	Didactique de la littérature	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6213	Questions de didactique de la lecture	3.0
DID 6280	Didactique du français : thèmes spécifiques	3.0

2-812-1-2 version 01 (H98)

# D.E.S.S. en éducation, option générale

Diplôme d'études supérieures spécialisées

## Objectifs

Ce programme poursuit les mêmes objectifs de formation continue que la maîtrise en éducation. Le D.E.S.S. vise une mise à jour des connaissances, une prise de recul par rapport à la pratique. Il permet, plus spécifiquement : de comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui; d'examiner les rapports entre l'école et les problématiques sociales en évolution; de développer de nouvelles habiletés liées à l'enseignement, à l'apprentissage et à la formation. Il incite également l'étudiant à réfléchir à son développement professionnel.

Le D.E.S.S. en éducation permet de répondre aux besoins particuliers de l'étudiant dans les domaines : administration de l'éducation, andragogie, didactique, éducation comparée et fondements de l'éducation, mesure et évaluation en éducation, orthopédagogie, psychopédagogie, technologie éducationnelle et ingénierie de la formation.

---

## Exigences d'admission

Les admissions dans ce programme sont exceptionnelles et réservées aux étudiants déjà admis dans d'autres programmes de la Faculté des Sciences de l'Éducation.

## Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (éducation), option générale, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
  - être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
  - avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
  - faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.
- 

## Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

---

## Transfert et équivalence

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

---

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire
- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Montréal
- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval

## Structure du programme

**D.E.S.S. en éducation, option générale** 2-812-1-2 version 01 (H98)

Le D.E.S.S. comporte un minimum de 30 crédits de cours, dont au minimum 27 du niveau des études supérieures.

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 24 à 27 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

### Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6010	Intégration des apprentissages 1	3.0

2-812-6-9 version 00 (A22)

# **Microprogramme de deuxième cycle d'études individualisées en éducation**

## **Attestation**

Programme offert exclusivement en ligne

## **Objectifs**

Ce microprogramme de deuxième cycle (de 9 à 15 crédits) offre une formation continue créditee et délocalisée à l'international pour le personnel de l'éducation. Il cible des problématiques pour lesquelles la formation continue est requise. Il est uniquement offert en cohortes.

---

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle d'études individualisées en éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

### **Documents additionnels à fournir**

- Attestation de résultat d'un test de français
- 

### **Scolarité**

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre étant donné que les cours sont offerts le soir et les fins de semaine.

---

### **Transfert et équivalence**

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs actuels (2- 827-1-2) ou à la Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels (2-827- 1-3). Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

---

## Spécificité

Le microprogramme de deuxième cycle d'études individualisées en éducation comporte 9 à 15 crédits de cours. L'inscription, à ce programme offert exclusivement en ligne, sera prescrite selon des ententes établies avec des universités hors pays.

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle d'études individualisées en éducation 2-812-6-9 version 00 (A22)**

Le microprogramme comporte 9 à 15 crédits de cours.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du microprogramme sont à option.

### **Bloc 70A Administration**

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6400	Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6401	Leadership et milieux professionnels au supérieur	3.0
ETA 6543	Exploitation des données et prise de décision	3.0
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
ETA 6807	Communications et relations interpersonnelles	3.0
ETA 6808	Stress, santé mentale et gestion en éducation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
ETA 6825	Laboratoire de leadership en éducation	3.0
ETA 6917	Étude comparée en administration de l'éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3.0
ETA 6954	Administration des collèges et des universités	3.0
ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0

### **Bloc 70B Enjeux transversaux en éducation**

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6741	Évaluation en didactique des mathématiques	3.0
EDU 6585	Collaboration et nouvelles pratiques éducatives	3.0
ETA 6105	Efficacité, équité et qualité en éducation	3.0
ETA 6536	Enjeux socioculturels et éducatifs en évaluation	3.0
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6226	Recherches, tendances en technopédagogie	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6428	EHDAA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0

## Bloc 70C Enseignement des langues

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6075	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	3.0
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6209	Didactique de la littérature	3.0
DID 6213	Questions de didactique de la lecture	3.0
DID 6217	Questions de didactique de l'écriture	3.0
DID 6219	Didactique de la grammaire et de la littérature	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6231	Didactique des L2 : théories et approches	3.0
DID 6232	Didactique des langues : thèmes spécifiques	3.0
DID 6233	Didactique des L2 : enseignement intégré	3.0
DID 6328	Lecture d'images en littérature jeunesse	3.0
DID 6329	Enseignement lexical et littérature jeunesse	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0

## Bloc 70D Enseignement supérieur

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6646	Didactique de la littératie en sciences humaines	3.0
DID 6696	Didactique : mathématique et sciences au supérieur	3.0
ETA 6045	Évaluation en enseignement supérieur	3.0
PLU 6035	Enseigner au collégial aujourd'hui	3.0
PLU 6038	Enseigner à l'université aujourd'hui	3.0
PPA 6075	Apprentissage en enseignement supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6228	Psychopédagogie et développement de compétences	3.0
PPA 6445	Raisonnement pédagogique de l'enseignant	3.0
PPA 6617	Gestion de classe en enseignement supérieur	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0
PPA 6675	Scénarios de pédagogies actives	3.0

## Bloc 70E Orthopédagogie et intervention

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6218	Lecture et résolution de problèmes mathématiques	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
DID 6485	Handicaps sensoriels et apprentissage	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0
DID 6745	Jeux et résolution de problèmes mathématiques	3.0
EDU 6410	Plurilinguisme et difficultés d'apprentissage	3.0
PPA 6211	Jeu, apprentissage et développement de l'enfant	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6301	Enseignement et TSA	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6403	Question spécifique en orthopédagogie	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6415	Soutien à l'apprentissage à l'école	3.0
PPA 6416	Étude des difficultés à apprendre	3.0
PPA 6419	Problèmes de comportement à l'école	3.0
PPA 6429	Enseignement et incapacités intellectuelles	3.0
PPA 6431	Apprendre en lisant et soutien aux élèves	3.0
PPA 6433	Rôles de l'orthopédagogue et plan d'intervention	3.0
PPA 6614	Difficultés d'apprentissage de l'adulte	3.0

## Bloc 70F Recherche

Option - Maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6006	Épistémologie et recherche	3.0
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6715	Recherche et analyse quantitative	3.0
EDU 6716	Recherche et analyse qualitative	3.0

## Bloc 70G Autres domaines de l'éducation

Option - Maximum 15 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devez vous inscrire à l'un des cours proposés, ou tout autre cours jugé pertinent parmi la banque de cours de cycles supérieurs de la Faculté des sciences de l'éducation (DID, EDU, ETA et PPA) approuvé par le vice-décanat au développement et à la formation continue.

Cours	Titre	CR
DID 6480	Aborder l'humour en classe	3.0
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6009	Recherche en PPA : concepts fondamentaux	3.0
PPA 6434	Éducation et douance	3.0

2-814-6-0 version 02 (A25)

# **Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé**

## **Attestation**

Programme offert exclusivement en ligne

## **Objectifs**

Ce microprogramme de deuxième cycle vise la formation d'enseignants des sciences de la santé aptes à implanter des innovations pédagogiques, à participer aux réformes du cursus des études de leur discipline et à collaborer à l'adaptation constante des facultés et des écoles des sciences de la santé face aux besoins des sociétés.

---

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire dans un domaine des sciences de la santé
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée ou l'équivalent OU avoir réussi un doctorat de premier cycle en médecine (M.D.)

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

### **Conditions particulières d'admissibilité**

Dans le cas des candidats titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) :

- voir complété deux années de résidence

Dans le cas des candidats détenteurs de toute autre formation appropriée et jugée équivalente : avoir acquis deux années d'expérience professionnelle en pédagogie de la santé.

---

## **Scolarité**

La scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

---

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé 2-814-6-0 version 02 (A25)**

Le microprogramme comporte de 15 à 18 crédits de cours.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Tous les cours du microprogramme sont offerts à distance. Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et jusqu'à 3 crédits à option.

### Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MMD 63141	Innovation et recherche en pédagogie de la santé 1	0.0
MMD 63142	Innovation et recherche en pédagogie de la santé 2	3.0
PSS 6101	Modèles d'enseignement en santé	3.0

Cours	Titre	CR
PSS 6102	Raisonnement pédagogique en santé	3.0
PSS 6103	Développement des compétences en santé	3.0
PSS 6202	Méthodes actives et réflexivité en santé	3.0

### Bloc 70B Complément de formation facultatif

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6715	Recherche et analyse quantitative	3.0
EDU 6716	Recherche et analyse qualitative	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6512	L'analyse des données qualitatives	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0

2-823-6-4 version 00 (A21)

# **Microprogramme de deuxième cycle en intégration pédagogique du numérique**

## **Attestation**

## **Objectifs**

Le programme vise l'amélioration de la pratique de l'enseignement par l'intégration pédagogique du numérique. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux enseignants et enseignantes et aux formateurs et formatrices de préciser leurs besoins en matière de numérique, de parfaire leurs compétences technopédagogiques, de développer un esprit critique et de se rencontrer en vue de créer un réseautage professionnel dans le domaine. Il favorise en outre la poursuite des études vers l'obtention d'un D.E.S.S. en éducation ou d'une maîtrise en éducation.

---

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en intégration pédagogique du numérique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2<sup>e</sup> cycle en intégration pédagogique du numérique

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les quatre compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production orale.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 850/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

---

## **Scolarité**

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans), à compter de l'inscription initiale du candidat.

---

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en intégration pédagogique du numérique 2-823-6-4 version 00 (A21)**

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2<sup>e</sup> cycle.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 15 crédits de cours à option.

### Bloc 70A

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
PPA 6008	Résolution de problèmes en contexte éducationnel	3.0
PPA 6015	Méthodes d'enseignement et TIC	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6226	Recherches, tendances en technopédagogie	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0
PPA 6675	Scénarios de pédagogies actives	3.0

### Bloc 70B Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez vous inscrire à l'un des cours proposés, ou tout autre cours jugé pertinent parmi la banque de cours de cycles supérieurs de la Faculté des sciences de l'éducation (PPA, DID, ETA et EDU) approuvé par la direction du programme.

Cours	Titre	CR
DID 6075	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6227	Question spécifique en psychopédagogie	3.0

2-827-1-2 version 00 (A22)

# D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs actuels

## Diplôme d'études supérieures spécialisées

### Objectifs

Compte tenu de la constante transformation des milieux éducatifs et des besoins des apprenants et des professionnels de l'éducation, les individus œuvrant ou désirant œuvrer dans ces milieux doivent identifier les enjeux éducatifs actuels et être en mesure d'y faire face. Cela est rendu possible grâce au renouvellement de leurs pratiques, au développement d'une réflexion ciblée et au développement de connaissances et de compétences nécessaires à l'identification et la prise en compte de ces enjeux.

Dans ce programme de D.E.S.S. de 30 crédits, il est question des enjeux entourant a) l'équité, la diversité et l'inclusion, b) la pertinence et la mise en œuvre des interventions auprès des apprenant.es, c) les pratiques évaluatives, d) la collaboration entre les différent.es acteurs et actrices du milieu éducatif et e) le recours au numérique en éducation.

Ce programme vise à développer ou à consolider le raisonnement et l'autonomie professionnels des étudiants. Plus spécifiquement, il leur permet de faire des choix éclairés et de les expliquer, de mieux identifier et documenter les problématiques professionnelles qui les concernent et d'y trouver des solutions et de collaborer harmonieusement avec les différents acteurs du milieu de l'éducation.

Tous les professionnels œuvrant en milieu scolaire, peu importe leur secteur d'activité, sont susceptibles de tirer profit de ce programme. Celui-ci n'est pas qualifiant et ne mène pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement, mais il contribue à la formation que les étudiants auront suivie initialement et leur permettra de développer ou de consolider des compétences recherchées.

Les étudiants ayant complété le D.E.S.S. peuvent poursuivre leurs études à la Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels.

Note : Le D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs actuels n'est pas une formation qualifiante et ne permet pas l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'une autorisation d'enseigner.

---

### Exigences d'admission

#### Conditions propres à ce programme

##### NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2<sup>e</sup> cycle.

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en pratiques et éducatifs actuels, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

#### Documents additionnels à fournir

- Attestation de résultat d'un test de français

## Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de trois trimestres à plein temps (un an) et de neuf trimestres (trois ans) à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension.

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

## Transfert et équivalence

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du D.E.S.S. peut être admis à la Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels (2-827-1-3) pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs (2-827-1-2). Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

## Structure du programme

### D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs actuels 2-827-1-2 version 00 (A22)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

## Bloc 70A Introduction aux enjeux éducatifs

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
EDU 6585	Collaboration et nouvelles pratiques éducatives	3.0
ETA 6536	Enjeux socioculturels et éducatifs en évaluation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0

## Bloc 70B Approfondissement

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0
DID 6741	Évaluation en didactique des mathématiques	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
ETA 6810	Encadrement juridique de l'éducation	3.0
PPA 6211	Jeu, apprentissage et développement de l'enfant	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6226	Recherches, tendances en technopédagogie	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6428	EHDAA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0

2-827-6-2 version 00 (A22)

# **Microprogramme de deuxième cycle en pratiques et enjeux éducatifs actuels**

## **Attestation**

## **Objectifs**

Compte tenu de la constante transformation des milieux éducatifs et des besoins des apprenant.es et des professionnels de l'éducation, les individus œuvrant ou désirant œuvrer dans ces milieux doivent identifier les enjeux éducatifs actuels et être en mesure d'y faire face.

Cela est rendu possible grâce au renouvellement de leurs pratiques, au développement d'une réflexion ciblée et au développement de connaissances et de compétences nécessaires à l'identification et la prise en compte de ces enjeux.

Cette courte formation de 15 crédits comprend des cours traitant d'enjeux entourant a) l'équité, la diversité et l'inclusion, b) la pertinence et la mise en œuvre des interventions auprès des apprenants, c) les pratiques évaluatives, d) la collaboration entre les différents acteurs du milieu éducatif et e) le recours au numérique en éducation.

Tous les individus œuvrant en milieu scolaire, peu importe leur secteur d'activité, sont susceptibles de tirer profit de ce programme.

Les étudiants ayant complété le microprogramme peuvent poursuivre leurs études au D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs actuels ou à la Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels.

---

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en pratiques et enjeux éducatifs actuels, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

### **Documents additionnels à fournir**

- Attestation de résultat d'un test de français
- 

### **Scolarité**

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre étant donné que les cours sont offerts le soir et les fins de semaine.

---

## Transfert et équivalence

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. en pratiques et enjeux éducatifs actuels (2-827-1-2) ou à la Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels (2-827-1-3) pendant ou à la fin du microprogramme. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en pratiques et enjeux éducatifs actuels** 2-827-6-2 version 00 (A22)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du microprogramme sont tous obligatoires.

### Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
EDU 6585	Collaboration et nouvelles pratiques éducatives	3.0
ETA 6536	Enjeux socioculturels et éducatifs en évaluation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0

2-832-1-2 version 01 (A25)

# D.E.S.S. en enseignement supérieur

## Diplôme d'études supérieures spécialisées

### Objectifs

Le diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) vise à former des spécialistes de l'enseignement supérieur capables :

- D'analyser un large éventail de situations organisationnelles, éducatives et sociales en se basant sur une compréhension large des enjeux, des défis, des structures et des contextes de l'enseignement supérieur;
- D'adopter une vision intégrée de leur pratique professionnelle, de leur milieu de travail et de l'enseignement supérieur, fondé sur la recherche;
- D'agir comme agent de changement en collaboration avec les autres professionnels de l'enseignement supérieur, les parties prenantes et les décideuses ou décideurs dans une perspective interprofessionnelle et interdisciplinaire;
- De s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel continu.

La concentration en enseignement vise, en outre, à former des spécialistes capables :

- De concevoir et de piloter des situations d'enseignement-apprentissage favorisant l'engagement des apprenant.es dans le respect de principes pédagogiques et didactiques éprouvés;
- D'adopter une approche de gestion de classe cohérente avec ses propres conceptions et les résultats de la recherche;
- De poser un regard critique sur le curriculum et d'envisager des améliorations au regard des enjeux de formation;
- De développer leur compétence numérique ainsi que celle des apprenants.

La concentration en administration vise, en outre, à former des spécialistes capables :

- De développer une compréhension systémique des grandes fonctions, rôles et compétences applicables à l'administration et à la gestion de l'enseignement supérieur;
  - D'adopter une pratique professionnelle fondée sur les principes fondamentaux de l'administration et sur la recherche;
  - D'ébaucher une vision personnelle du leadership en enseignement supérieur et d'envisager leur exercice sous différentes formes;
  - De contribuer à l'amélioration continue de leur organisation notamment par l'élaboration, l'opérationnalisation et l'évaluation d'orientations stratégiques et de pratiques organisationnelles.
- 

### Exigences d'admission

#### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en enseignement supérieur, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales ;
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement supérieur, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Exigence de français à l'admission

Pour étudier à l'Université de Montréal, vous devez démontrer que votre connaissance du français oral et écrit satisfait aux exigences de ce programme d'études.

Selon le lieu et la langue de vos études antérieures, vous disposez de plusieurs moyens pour satisfaire à l'exigence :

- des documents qui correspondent à un parcours d'études reconnu;
- une attestation de résultats du TEF ou du TCF avec une moyenne en compréhension orale et écrite de C1 ( $\geq 500/699$ ) et un minimum de B2 en expression écrite ( $\geq 475/699$  au TEF ou  $\geq 13/20$  au TCF)
- Consultez la description du programme en ligne pour connaître les seuils exigés pour les autres tests, diplômes, formation de français et les parcours d'études reconnus.

## Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de la date de l'inscription initiale. Les étudiants qui auront complété le microprogramme de deuxième cycle en enseignement postsecondaire (2-832-6-0) à l'Université de Montréal et qui s'inscrivent au D.E.S.S. en enseignement supérieur se verront reconnaître les 15 crédits associés à cette formation.

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

## Spécificités du programme

La mobilité étudiante est permise dans le D.E.S.S. en enseignement supérieur.

## Structure du programme

### D.E.S.S. en enseignement supérieur 2-832-1-2 version 01 (A25)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il se compose d'un tronc commun (segment 01) et de deux concentrations :

- concentration enseignement
- concentration administration

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Tronc Commun

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante : 6 crédits, obligatoires, 9 crédits à option et jusqu'à 3 crédits au choix.

## Bloc 01A Fondements et interprofessionnalité

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6400	Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6401	Leadership et milieux professionnels au supérieur	3.0

## Bloc 01B Secteurs collégial et universitaire

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
PLU 6035	Enseigner au collégial aujourd'hui	3.0

Cours	Titre	CR
PLU 6038	Enseigner à l'université aujourd'hui	3.0

## Bloc 01C Spécialisation

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6611	Séminaire thématique en enseignement supérieur	3.0
ETA 6045	Évaluation en enseignement supérieur	3.0
ETA 6402	Internationalisation de l'enseignement supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6543	Exploitation des données et prise de décision	3.0
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
PPA 6015	Méthodes d'enseignement et TIC	3.0
PPA 6227	Question spécifique en psychopédagogie	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0

## Segment 70C1 Concentration enseignement

Les crédits du segment 70C1 sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 9 à 12 crédits à option.

### Bloc 70C1A Pédagogie de l'enseignement supérieur

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
PPA 6228	Psychopédagogie et développement de compétences	3.0

### Bloc 70C1B Didactique en enseignement supérieur

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6646	Didactique de la littératie en sciences humaines	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6696	Didactique : mathématique et sciences au supérieur	3.0

### Bloc 70C1C Dimensions de l'enseignement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6151	Didactique de l'éducation à la citoyenneté	3.0
DID 6152	Didactique de l'histoire	3.0
DID 6216	Didactique de l'écriture	3.0
DID 6525	Grammaire avancée pour l'enseignement du français	3.0
DID 6571	Didactique de l'algèbre	3.0
DID 6754	Didactique des mathématiques et TIC	3.0
DID 6867	Didactique des sciences et des technologies	3.0
DID 6869	Didactique des sciences et technologies : thèmes	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6008	Résolution de problèmes en contexte éducatif	3.0
PPA 6075	Apprentissage en enseignement supérieur	3.0
PPA 6445	Raisonnement pédagogique de l'enseignant	3.0
PPA 6614	Difficultés d'apprentissage de l'adulte	3.0
PPA 6617	Gestion de classe en enseignement supérieur	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0
PPA 6675	Scénarios de pédagogies actives	3.0

## Bloc 70C1D Stage

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6646	Stage en enseignement collégial	3.0
EDU 6647	Stage en enseignement universitaire	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6656	Internat d'expérience pédagogique	3.0

## Segment 70C2 Concentration administration

Les crédits du segment 70C2 sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et de 6 à 9 crédits à option.

### Bloc 70C2A Administration de l'enseignement supérieur

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6954	Administration des collèges et des universités	3.0

### Bloc 70C2B Dimensions institutionnelles et politiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6105	Efficacité, équité et qualité en éducation	3.0
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6807	Communications et relations interpersonnelles	3.0
ETA 6808	Stress, santé mentale et gestion en éducation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6917	Étude comparée en administration de l'éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3.0

### Bloc 70C2C Stage

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6968	Stage : administration de l'enseignement supérieur	3.0

2-832-6-2 version 00 (A23)

# **Microprogramme de deuxième cycle en enseignement supérieur**

## **Attestation**

## **Objectifs**

Le Microprogramme de deuxième cycle en enseignement supérieur prépare les futurs professionnels de l'enseignement supérieur et les professionnels en exercice à la pédagogie et à la didactique en enseignement supérieur.

Le programme vise à former des enseignants du supérieur capables de :

- Concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage favorisant l'engagement de la communauté apprenante dans le respect de principes pédagogiques et didactiques éprouvés;
- Adopter une approche de gestion de classe cohérente avec leurs propres conceptions et les résultats de la recherche;
- Poser un regard critique sur le curriculum et envisager des améliorations au regard des enjeux de formation;
- Développer leurs compétences numériques ainsi que celles de la communauté apprenante.

Le programme propose des contenus de formation propres aux volets spécifiques suivants :

- 1. L'enseignement collégial
  - 2. L'enseignement universitaire (suggéré aux titulaires d'un doctorat ou en voie de l'obtenir)
- 

## **Exigences d'admission**

### **Conditions propres à ce programme**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle en enseignement supérieur, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales ;
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. Les étudiants qui n'ont complété qu'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle doivent s'assurer qu'il s'agit d'un baccalauréat disciplinaire (ou spécialisé) dans une discipline enseignée dans un établissement collégial du Québec. Les étudiants qui n'auraient pas un diplôme répondant à ces exigences pourraient se voir refuser l'admission. Pour connaître les disciplines enseignées au collégial consultez cette page.
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement supérieur, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture). Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Exigence de français à l'admission

Pour étudier à l'Université de Montréal, vous devez démontrer que votre connaissance du français oral et écrit satisfait aux exigences de ce programme d'études.

Selon le lieu et la langue de vos études antérieures, vous disposez de plusieurs moyens pour satisfaire à l'exigence :

- des documents qui correspondent à un parcours d'études reconnu;
- une attestation de résultats du TEF ou du TCF avec une moyenne en compréhension orale et écrite de C1 ( $\geq 500/699$ ) et un minimum de B2 en expression écrite ( $\geq 475/699$  au TEF ou  $\geq 13/20$  au TCF)
- Consultez la description du programme en ligne pour connaître les seuils exigés pour les autres tests, diplômes, formation de français et les parcours d'études reconnus.

## Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

## Transfert et équivalence

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours suivis peut être admis au D.E.S.S. en enseignement supérieur (2-832-1-2) pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du responsable de programme est toutefois nécessaire.

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en enseignement supérieur** 2-832-6-2 version 00 (A23)

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits. Il comprend des cours et des stages.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Le programme comporte 15 crédits à option, dont 3 crédits attribués à un stage.

## **Bloc 70A Secteurs collégial et universitaire**

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR	Cours	Titre	CR
PLU 6035	Enseigner au collégial aujourd'hui	3.0	PLU 6038	Enseigner à l'université aujourd'hui	3.0

## Bloc 70B Dimensions de l'enseignement supérieur

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6646	Didactique de la littératie en sciences humaines	3.0
DID 6696	Didactique : mathématique et sciences au supérieur	3.0
ETA 6045	Évaluation en enseignement supérieur	3.0
ETA 6400	Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6401	Leadership et milieux professionnels au supérieur	3.0
ETA 6402	Internationalisation de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6954	Administration des collèges et des universités	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6015	Méthodes d'enseignement et TIC	3.0
PPA 6075	Apprentissage en enseignement supérieur	3.0
PPA 6228	Psychopédagogie et développement de compétences	3.0
PPA 6445	Raisonnement pédagogique de l'enseignant	3.0
PPA 6614	Difficultés d'apprentissage de l'adulte	3.0
PPA 6617	Gestion de classe en enseignement supérieur	3.0

## Bloc 70C Stage

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6646	Stage en enseignement collégial	3.0
EDU 6647	Stage en enseignement universitaire	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6656	Internat d'expérience pédagogique	3.0

## Bloc 70D Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, il est possible de suivre tout autre cours jugé pertinent à votre formation parmi la banque de cours de cycles supérieurs de la Faculté des sciences de l'éducation. Le choix des cours doit être approuvé par le responsable du programme

Cours	Titre	CR
EDU 6611	Séminaire thématique en enseignement supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6227	Question spécifique en psychopédagogie	3.0

2-855-1-2 version 04 (A22)

## **D.E.S.S. en orthopédagogie**

**Diplôme d'études supérieures spécialisées**

### **Objectifs**

Le D.E.S.S. en orthopédagogie, vise le développement professionnel continu des enseignants, des orthopédagogues ou des professionnels non enseignants qui ont à soutenir des élèves ou étudiants ayant des besoins particuliers, c'est-à-dire les élèves à risque d'échec scolaire, handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (HDA) ou en situation de handicap dans leur cheminement scolaire. La formation s'adresse également aux professionnels de l'enseignement qui agissent à titre de consultants auprès des élèves, des étudiants ou de leurs enseignants.

Bien que cette formation de 30 crédits ne soit pas qualifiante, les diplômés, initialement formés en enseignement, seront amenés à affiner et à consolider le développement de leurs compétences en enseignement en plus de développer de nouvelles compétences spécifiques à la formation professionnelle de 2<sup>e</sup> cycle en éducation.

Les étudiants titulaires d'un D.E.S.S. en orthopédagogie peuvent poursuivre leurs études à la Maîtrise en éducation, option Orthopédagogie soit pour mettre davantage l'accent sur la consolidation d'habiletés nécessaires à la pratique orthopédagogique soit pour réaliser un essai en lien avec une problématique professionnelle de leur choix.

Note : Le D.E.S.S. n'est pas une formation qualifiante en orthopédagogie et ne permet pas l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'une autorisation d'enseigner.

---

### **Exigences d'admission**

## Conditions propres à ce programme

### NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2<sup>e</sup> cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en orthopédagogique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés, mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits de 1<sup>er</sup> cycle. Ces cours sont offerts le jour seulement.
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission dans le cas où un étudiant aurait obtenu une note moyenne se situant entre 2,7 et 2,99. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérimentuels du Bureau du registraire;

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

### 1.1 Exigences et/ou informations supplémentaires

Pour le candidat qui possède un diplôme autre qu'un baccalauréat en enseignement du Québec, la Faculté pourrait exiger un ou plusieurs des documents suivants :

- Autorisation permanente d'enseigner au Québec (refus des détenteurs de permis probatoire ou d'autorisation provisoire d'enseignement)
- Autorisation permanente d'enseigner dans son pays d'origine (pas de tolérance d'enseignement, d'autorisation provisoire ou temporaire ni d'équivalent au statut de suppléance ne sera admis); si une telle autorisation n'est pas disponible dans le pays d'origine, une preuve d'expérience minimale de 5 ans en enseignement dans le pays de formation est demandée
- Attestation de résultat d'un test de français langue seconde ou étrangère avec un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF ou avoir complété au moins 3 années de cours (90 crédits) entièrement en français dans une université francophone.

## Documents additionnels à fournir

- Autorisation permanente d'enseigner au Québec (refus des détenteurs de permis probatoire ou d'autorisation provisoire d'enseignement)
- Autorisation permanente d'enseigner dans son pays d'origine (pas de tolérance d'enseignement, d'autorisation provisoire ou temporaire ni d'équivalent au statut de suppléance ne sera admis); si une telle autorisation n'est pas disponible dans le pays d'origine, une preuve d'expérience minimale de 5 ans en enseignement dans le pays de formation est demandée
- Attestation de résultat d'un test de français langue seconde ou étrangère avec un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF ou avoir complété au moins 3 années de cours (90 crédits) entièrement en français dans une université francophone.

## Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de trois trimestres (un an) à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Tous les cours, à l'exception des cours préparatoires et complémentaires, sont offerts le soir ou la fin de semaine.

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est réputé inscrit à temps partiel.

## Transfert et équivalence

Un candidat peut être admis, à la Maîtrise en éducation, option orthopédagogie (2-855-1-3) pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. en orthopédagogie, ayant une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours suivis. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Montréal
- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval

## Structure du programme

**D.E.S.S. en orthopédagogie** 2-855-1-2 version 04 (A22)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

### Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6416	Étude des difficultés à apprendre	3.0
PPA 6433	Rôles de l'orthopédagogue et plan d'intervention	3.0

### Bloc 70B Dimensions psychopédagogiques

Option - Maximum 18 crédits.

Cours	Titre	CR
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6301	Enseignement et TSA	3.0
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6403	Question spécifique en orthopédagogie	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6415	Soutien à l'apprentissage à l'école	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6419	Problèmes de comportement à l'école	3.0
PPA 6428	EHDAA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6429	Enseignement et incapacités intellectuelles	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6431	Apprendre en lisant et soutien aux élèves	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0
PPA 6434	Éducation et douance	3.0
PPA 6614	Difficultés d'apprentissage de l'adulte	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0

## Bloc 70C Dimensions orthodidactiques

Option - Maximum 18 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6218	Lecture et résolution de problèmes mathématiques	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6485	Handicaps sensoriels et apprentissage	3.0
DID 6741	Évaluation en didactique des mathématiques	3.0
DID 6745	Jeux et résolution de problèmes mathématiques	3.0

## Bloc 70D Enjeux transversaux en éducation

Option - Maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6410	Plurilinguisme et difficultés d'apprentissage	3.0
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0

## Bloc 70E Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez vous inscrire à l'un des cours proposés, ou tout autre cours jugé pertinent parmi la banque de cours de cycles supérieurs des sciences de l'éducation excluant les cours de la Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire (2-811-1-3) et la Maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire (2-820-1-9). L'approbation du responsable de programme est requise.

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6585	Collaboration et nouvelles pratiques éducatives	3.0

## Bloc 70B Dimensions orthodidactiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6218	Lecture et résolution de problèmes mathématiques	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6485	Handicaps sensoriels et apprentissage	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0
DID 6741	Évaluation en didactique des mathématiques	3.0
DID 6745	Jeux et résolution de problèmes mathématiques	3.0

## Bloc 70C Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez vous inscrire à l'un des cours proposés, ou tout autre cours jugé pertinent parmi la banque de cours de cycles supérieurs de la Faculté des sciences de l'éducation excluant les cours de la Maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire (2-811-1-3) et la Maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire (2-820-1-9). L'approbation du ou de la responsable de programme est requise.

Cours	Titre	CR
EDU 6410	Plurilinguisme et difficultés d'apprentissage	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

2-855-6-4 version 00 (A22)

# Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie

## Attestation

## Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie vise le développement professionnel continu des enseignants, des orthopédagogues ou des professionnels non enseignants qui ont à soutenir des élèves ou étudiants ayant des besoins particuliers, c'est-à-dire les élèves à risque d'échec scolaire, handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (HDAA) ou en situation de handicap dans leur cheminement scolaire. La formation s'adresse également aux professionnels de l'enseignement qui agissent à titre de consultants auprès des élèves, des étudiants ou de leurs enseignants.

Cette formation courte (15 crédits) de deuxième cycle permet d'explorer les différentes facettes de l'orthopédagogie sous l'angle de la psychopédagogie ou de la didactique.

Cette formation peut servir de passage au D.E.S.S. en orthopédagogie ou à la Maîtrise en éducation, option orthopédagogie.

---

## Exigences d'admission

### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés;
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission dans le cas où un étudiant aurait obtenu une note moyenne se situant entre 2,7 et 2,99. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

#### 1.1 Exigences et/ou informations supplémentaires

Pour le candidat qui possède un diplôme autre qu'un baccalauréat en enseignement du Québec, la Faculté pourrait exiger un ou plusieurs des documents suivants :

- Autorisation permanente d'enseigner au Québec (refus des détenteurs de permis probatoire ou d'autorisation provisoire d'enseignement)
- Autorisation permanente d'enseigner dans son pays d'origine (pas de tolérance d'enseignement, d'autorisation provisoire ou temporaire ni d'équivalent au statut de suppléance ne sera admis); si une telle autorisation n'est pas disponible dans le pays d'origine, une preuve d'expérience minimale de 5 ans en enseignement dans le pays de formation est demandée
- Attestation de résultat d'un test de français langue seconde ou étrangère avec un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF ou avoir complété au moins 3 années de cours (90 crédits) entièrement en français dans une université francophone.

## Documents additionnels à fournir

- Autorisation permanente d'enseigner au Québec (refus des détenteurs de permis probatoire ou d'autorisation provisoire d'enseignement)
- Autorisation permanente d'enseigner dans son pays d'origine (pas de tolérance d'enseignement, d'autorisation provisoire ou temporaire ni d'équivalent au statut de suppléance ne sera admis); si une telle autorisation n'est pas disponible dans le pays d'origine, une preuve d'expérience minimale de 5 ans en enseignement dans le pays de formation est demandée
- Attestation de résultat d'un test de français langue seconde ou étrangère avec un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF ou avoir complété au moins 3 années de cours (90 crédits) entièrement en français dans une université francophone.

## Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. Tous les cours sont offerts le soir et les fins de semaine.

## Transfert et équivalence

Un candidat peut être admis au D.E.S.S. en orthopédagogie (2-855-1-2) ou à la Maîtrise en éducation, option orthopédagogie (2-855-1-3) pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme, ayant obtenu 3.0 pour l'ensemble des cours suivis. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

## Structure du programme

### **Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie 2-855-6-4 version 00 (A22)**

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du microprogramme sont tous à option.

## Bloc 70A Dimension psychopédagogiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6301	Enseignement et TSA	3.0
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6403	Question spécifique en orthopédagogie	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6415	Soutien à l'apprentissage à l'école	3.0
PPA 6416	Étude des difficultés à apprendre	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6419	Problèmes de comportement à l'école	3.0
PPA 6428	EHDAA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6429	Enseignement et incapacités intellectuelles	3.0
PPA 6431	Apprendre en lisant et soutien aux élèves	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0
PPA 6433	Rôles de l'orthopédagogue et plan d'intervention	3.0
PPA 6434	Éducation et douance	3.0
PPA 6614	Difficultés d'apprentissage de l'adulte	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0

2-801-1-4 version 03 (A22)

# **Maîtrise en éducation, option administration de l'éducation**

**Maîtrise en éducation (M. Éd.)**

## **Objectifs**

Ancrée dans une approche par compétences, l'option administration de l'éducation vise à former des professionnels de l'éducation qui se destinent ou qui ont déjà entamé une carrière de gestionnaires, soit assumer des fonctions de direction ou direction adjointe d'établissement, soit comme professionnel ou cadre à l'intérieur de structures éducatives variées, qu'elles soient gouvernementales, paragouvernementales, privées ou communautaires.

Pour sa part, la concentration Leadership et gestion des établissements scolaires de cette option vise plus particulièrement à poursuivre le développement professionnel des personnes qui aspirent ou assument déjà les fonctions de direction ou direction adjointe d'établissement scolaire au Québec et qui ont déjà complété le D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires (2-800-1-2). La concentration leur permettra d'actualiser leur leadership, en peaufinant leurs compétences et en approfondissant leurs connaissances. Pour ce faire, cette concentration leur propose une diversité de cours qui touchent les principaux enjeux auxquels ces personnes pourraient être ou sont confrontées au quotidien. Elle les engage dans une démarche qui les amènera à approfondir une ou des situations-problèmes de leur choix en utilisant les écrits et conclusions scientifiques les plus récentes.

De son côté, la concentration administration de l'éducation vise plus particulièrement à former des professionnels de l'éducation de tous les horizons qui se destinent ou qui ont déjà entamé une carrière de gestionnaire dans ce domaine. Cette concentration leur permettra de développer les compétences attendues à travers plusieurs blocs de cours qui couvrent à la fois les enjeux pédagogiques, institutionnels et politiques, et ceux plus proprement liés à l'administration de l'éducation. Ils y seront également engagés dans une démarche qui les amènera à approfondir une ou des situations-problèmes de leur choix en utilisant les écrits et conclusions scientifiques les plus récentes.

Note : La M. Éd. en administration de l'éducation mène au doctorat en administration de l'éducation (3-801-1-1). Elle ne mène pas nécessairement au doctorat en sciences de l'éducation (Doctorat de recherche).

---

## **Exigences d'admission**

## Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en éducation, option administration de l'éducation, le candidat doit :

Concentration Leadership et gestion des établissements scolaires

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- avoir complété le D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires ou toute autre formation jugée équivalente;
- avoir obtenu, au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience pertinente comme professionnel de l'éducation d'au moins deux ans.

Concentration Administration de l'éducation

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en éducation préparant adéquatement à la formation à la direction d'un établissement scolaire, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée;
- avoir une expérience pertinente comme professionnel de l'éducation d'au moins deux ans;
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Documents additionnels à fournir

- Attestation de résultat d'un test de français
  - Attestation d'emploi
- 

## Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en trois trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de six trimestres à plein temps (deux ans) et de douze trimestres à temps partiel (quatre ans).

---

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

---

## Spécificité

La mobilité étudiante est permise dans le programme de maîtrise en éducation, option administration de l'éducation.

---

## Structure du programme

### **Maîtrise en éducation, option administration de l'éducation 2-801-1-4 version 03 (A22)**

La maîtrise comporte 45 crédits.

Elle est offerte selon deux concentrations :

- concentration leadership et gestion des établissements scolaires
- concentration administration de l'éducation

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Tronc Commun

Cours communs aux deux concentrations.

Le tronc commun comporte 3 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

### **Bloc 01A Préparation à la pièce maitresse**

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

### **Bloc 01B Pièce maitresse**

Option - 9 crédits.

Les cours EDU67091, EDU67092 et EDU67093 sont équivalents au cours EDU6709.

Cours	Titre	CR
EDU 6709	Essai de maîtrise	9.0
EDU 67091	Essai de maîtrise 1	0.0

Cours	Titre	CR
EDU 67092	Essai de maîtrise 2	0.0
EDU 67093	Essai de maîtrise 3	9.0

## Segment 70C1 Concentration leadership et gestion des établissements scolaires

Les crédits de cette concentration sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

### **Bloc 70C1A**

Obligatoire - 24 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6800	Direction d'établissement scolaire: introduction	3.0
ETA 6801	Approche éducative et direction	3.0
ETA 6802	Organisation de l'environnement éducatif	3.0
ETA 6803	Gestion des personnels scolaires	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6806	Diriger un établissement scolaire en milieu urbain	3.0
ETA 6825	Laboratoire de leadership en éducation	3.0
ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3.0
ETA 6947	Planification en gestion scolaire	3.0

## Bloc 70C1B

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6105	Efficacité, équité et qualité en éducation	3.0
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6543	Exploitation des données et prise de décision	3.0
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
ETA 6807	Communications et relations interpersonnelles	3.0
ETA 6808	Stress, santé mentale et gestion en éducation	3.0
ETA 6810	Encadrement juridique de l'éducation	3.0
ETA 6917	Étude comparée en administration de l'éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 69811	Savoirs institutionnels 1.1	0.0

Cours	Titre	CR
ETA 69812	Savoirs institutionnels 1.2	3.0
ETA 69831	Savoirs institutionnels 2.1	0.0
ETA 69832	Savoirs institutionnels 2.2	3.0
ETA 6984	Gestion des ressources matérielles et financières	3.0
ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0

## Segment 70C2 Concentration administration de l'éducation

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

### Bloc 70C2A Enjeux institutionnels et politiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6105	Efficacité, équité et qualité en éducation	3.0
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6543	Exploitation des données et prise de décision	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
ETA 6917	Étude comparée en administration de l'éducation	3.0
ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3.0

### Bloc 70C2B Gestion des établissements

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6807	Communications et relations interpersonnelles	3.0
ETA 6808	Stress, santé mentale et gestion en éducation	3.0
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6825	Laboratoire de leadership en éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0

## Bloc 70C2C Approfondissement

Option - Maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
ETA 6400	Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6401	Leadership et milieux professionnels au supérieur	3.0
ETA 6810	Encadrement juridique de l'éducation	3.0
ETA 6954	Administration des collèges et des universités	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0

2-811-1-3 version 06 (A22)

# Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

## Objectifs

La maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat ayant acquis un minimum de 45 crédits dans la discipline visée. Le programme s'adresse autant aux étudiants qui sont à l'emploi d'un centre de services scolaire ou d'un établissement d'enseignement privé, qu'aux étudiants sans lien d'emploi. Une formation pratique intégrée à une formation en didactique, en psychopédagogie et en fondements de l'éducation favorise une insertion professionnelle réussie, une mise en œuvre des compétences professionnelles liées à l'exercice de la profession, une adaptation des savoirs pertinents au contexte de l'enseignement et une préparation aux multiples facettes du rôle de l'enseignant vis-à-vis les élèves, les parents et la communauté.

---

## Règlements des études – dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes:

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales (RPESP);
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, c'est-à-dire en lien avec la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée. Dans le cas d'un baccalauréat obtenu par cumul, la moyenne sera calculée sur la portion disciplinaire en lien avec la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée;
- se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université (TFLM). En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, le ou les cours de mise à niveau prescrits par la Faculté, DID1009-Grammaire pour futurs enseignants et/ou DID1010-Français écrit pour futurs enseignants. Un double échec au cours DID1009 ou DID1010, entraîne une fin de candidature.

### NOTES :

Les candidats qui possèdent un baccalauréat ou l'équivalent dans un champ connexe, peuvent présenter une demande d'admission s'ils ont obtenu, dans le cadre d'une autre formation, 45 crédits disciplinaires liés à la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée. Ces candidats doivent obligatoirement remplir le formulaire Identification des 45 crédits disciplinaires. Toutes les informations demandées sont essentielles à l'analyse du dossier du candidat. Un dossier incomplet sera refusé.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://francais.umontreal.ca/etudier-en-francais/tests-diplomes-formations-francais-acceptes/>. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes:

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

D'autres conditions spécifiques à certaines des concentrations sont également définies :

Enseignement des sciences et technologies au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle dans l'une des disciplines contributoires au champ des sciences et technologies. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en sciences pourra toutefois être considérée. Un test diagnostique des connaissances pourrait être exigé afin d'évaluer le niveau des connaissances disciplinaires des candidats.

Enseignement du français langue d'enseignement au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en linguistique ou littérature française. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en linguistique ou en littérature pourra toutefois être considérée.

Enseignement des mathématiques au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en mathématiques. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en mathématique pourra toutefois être considérée.

Enseignement de l'univers social au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en histoire ou en géographie. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en histoire ou en géographie pourra toutefois être considérée.

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Les candidats qui possèdent un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent dans un champ connexe à la discipline visée doivent :

- remplir le formulaire Identification des 45 crédits disciplinaires : <s://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/>

[admission/Formulaire45.xlsx](#), un dossier incomplet sera refusé.

- Obligatoirement joindre une lettre d'intention à la demande d'admission : [s://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/CFIM/Lettre\\_d\\_intention\\_M%C3%89PEP\\_UdeM-02-2023.pdf](s://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/CFIM/Lettre_d_intention_M%C3%89PEP_UdeM-02-2023.pdf)

## 2. Condition de poursuite des études

L'étudiant qui s'est vu imposer des cours hors programme complémentaires jusqu'à 9 crédits, ou préparatoires, jusqu'à 15 crédits, en vertu de l'art. 48 du RPESP, a l'obligation de suivre ces cours dès la première année. Conformément à l'art. 19 du RPESP, l'étudiant qui désire abandonner l'un de ces cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. La direction du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) accepte ou refuse la demande. L'abandon de ces cours peut entraîner un report d'admission.

Pour s'inscrire au cours EDU6293 Stage 3 Intervention professionnelle au secondaire, l'étudiant devra avoir réussi le test de français écrit (TECFÉE) reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants, de même que l'évaluation facultaire du français oral. Les passations du TECFÉE ont lieu trois fois par année.

L'étudiant doit avoir atteint dans sa formation le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer les stages 2 et 3 (EDU6292 et EDU6293).

## 3. Scolarité

- La scolarité minimale est de huit trimestres (2 ans et demi) pour un étudiant inscrit à demi-temps, ou à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.
- La scolarité maximale est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, ou à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

# Structure de programme

La maîtrise professionnelle comporte 60 crédits.

Cette maîtrise est offerte selon quatre concentrations :

- concentration Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (segment 80C1),
- concentration Enseignement des mathématiques au secondaire (segment 80C2),
- concentration Enseignement du français au secondaire (segment 80C3),
- concentration Enseignement de l'univers social au secondaire (segment 80C4).

Cette maîtrise donne droit à la M. Éd. (enseignement au secondaire) et à une autorisation légale d'enseigner.

LÉGENDE  
CR : crédit

### Segment 01 Commun à toutes les concentrations

Le segment comprend 39 crédits obligatoires.

#### Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6500	Analyses des pratiques enseignantes	3.0
ETA 6065	Évaluation et compétences	3.0
ETA 6160	École et société	3.0
ETA 6901	L'enseignant, le système éducatif québécois	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6201	Gestion de classe et résolution de problèmes	3.0
PPA 6236	Apprentissage et enseignement au secondaire	3.0
PPA 6237	Adolescence et soutien à l'apprentissage à l'école	3.0
PPA 6400	Différenciation pédagogique et ÉHDAA	3.0

#### Bloc 01B Formation pratique

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6291	Stage 1 Initiation professionnelle au secondaire	1.0
EDU 6292	Stage 2 Intervention pédagogique au secondaire	4.0
EDU 6293	Stage 3 Intégration professionnelle au secondaire	6.0

Cours	Titre	CR
EDU 6505	Essai et analyse de la pratique enseignante	2.0
PPA 6698	Laboratoire d'enseignement au secondaire	2.0

La maîtrise professionnelle comporte 60 crédits.

Cette maîtrise est offerte selon quatre concentrations :

- concentration Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (segment 80C1),
- concentration Enseignement des mathématiques au secondaire (segment 80C2),
- concentration Enseignement du français au secondaire (segment 80C3),
- concentration Enseignement de l'univers social au secondaire (segment 80C4).

Cette maîtrise donne droit à la M. Éd. (enseignement au secondaire) et à une autorisation légale d'enseigner.

**LÉGENDE**  
CR : crédit

### Segment 01 Commun à toutes les concentrations

Le segment comprend 39 crédits obligatoires.

#### Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6500	Analys des pratiques enseignantes	3.0
ETA 6065	Évaluation et compétences	3.0
ETA 6160	École et société	3.0
ETA 6901	L'enseignant, le système éducatif québécois	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6201	Gestion de classe et résolution de problèmes	3.0
PPA 6236	Apprentissage et enseignement au secondaire	3.0
PPA 6237	Adolescence et soutien à l'apprentissage à l'école	3.0
PPA 6400	Différenciation pédagogique et EHDA	3.0

#### Bloc 01B Formation pratique

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6291	Stage 1 Initiation professionnelle au secondaire	1.0
EDU 6292	Stage 2 Intervention pédagogique au secondaire	4.0
EDU 6293	Stage 3 Intégration professionnelle au secondaire	6.0

Cours	Titre	CR
EDU 6505	Essai et analyse de la pratique enseignante	2.0
PPA 6698	Laboratoire d'enseignement au secondaire	2.0

### Segment 80C1 Concentration Enseign. des sciences et technologies au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

#### Bloc 80C1A Didactique des sciences et technologies

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6993	Didactique: sciences et intégration des matières	3.0
DID 6867	Didactique des sciences et des technologies	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6868	Labo en didactique des sciences-technologies	3.0
DID 6869	Didactique des sciences et technologies: thèmes	3.0

#### Bloc 80C1B Complément de formation en sciences et technologies

Option - 9 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 9 crédits de cours de 1<sup>er</sup> cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle BIO, CHM, PHY, GEO, DID ou DST). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

Cours	Titre	CR
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0
BIO 1803	Ecologie et environnement	3.0
CHM 1201	Structure atomique et moléculaire inorganique	3.0

Cours	Titre	CR
GEO 1112	Système Terre 1	3.0
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0
PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0

### Segment 80C2 Concentration Enseignement des mathématiques au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

#### Bloc 80C2A Didactique des mathématiques

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 2260	Didactique de la proportionnalité	3.0
DID 6571	Didactique de l'algèbre	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6573	Didactique de la géométrie au secondaire	3.0
DID 6754	Didactique des mathématiques et TIC	3.0

#### Bloc 80C2B Complément de formation en mathématiques

Option - 9 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 9 crédits de cours de 1<sup>er</sup> cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle MAT, STT, IFT ou DID). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

Cours	Titre	CR
DID 2280	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques	3.0
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0

Cours	Titre	CR
MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0
MAT 1720	Probabilités	4.0
STT 1700	Introduction à la statistique	3.0

### Segment 80C3 Concentration Enseignement du français au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 80C3A Didactique du français langue d'enseignement

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6201	Didactique du français et grammaire	3.0
DID 6211	Didactique de la lecture	3.0
DID 6214	Didactique de l'oral	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6216	Didactique de l'écriture	3.0
DID 6525	Grammaire avancée pour l'enseignement du français	3.0

#### Bloc 80C3B Complément de formation en français langue d'enseignement

Option - 6 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 6 crédits de cours de 1<sup>er</sup> cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle FRA, LNG ou DID). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

Cours	Titre	CR
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0
FRA 1005	Analyse de textes	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0

Cours	Titre	CR
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0

### Segment 80C4 Concentration Enseignement de l'univers social au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 80C4A Didactique de l'univers social

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6150	Monde contemporain et éducation financière	3.0
DID 6151	Didactique de l'éducation à la citoyenneté	3.0
DID 6152	Didactique de l'histoire	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6153	Didactique de la géographie	3.0
DID 6154	Débats d'histoire et de géographie au secondaire	3.0

#### Bloc 80C4B Complément de formation en univers social

Option - 6 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 6 crédits de cours de 1<sup>er</sup> cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle HST, GEO ou DID). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

Cours	Titre	CR
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0

Cours	Titre	CR
HST 1041	L'Europe moderne	3.0
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0

2-811-1-5 version 00 (A22)

# Maîtrise en éducation, option enseignement des langues

## Maîtrise en éducation (M. Éd.)

### Objectifs

La réalité multiculturelle et plurilingue de l'Amérique du Nord, se reflète dans la composition de la salle de classe et fait inévitablement évoluer les pratiques et la réflexion sur l'enseignement des langues, langue d'enseignement comme langue seconde ou étrangère. Cette hétérogénéité de la classe implique de développer des préoccupations d'inclusion auxquelles le recours à la littérature jeunesse permet en partie de répondre.

Ce programme de formation continue ouvre des horizons de développement personnel et professionnel autour des thématiques actuelles en enseignement des langues :

- les enjeux et les défis de l'enseignement des langues;
- l'apprentissage et l'enseignement de la langue par l'oral, la lecture et l'écriture et la littérature;
- les processus d'acquisition des langues secondes et les approches d'enseignement;
- les approches inclusives d'enseignement des langues (p.ex., fondées sur des approches plurilingues) et la prise en compte du numérique
- l'évaluation de la progression des apprentissages ;

Cette M. Éd. de 45 crédits combinant théorie, pratique et recherche, est constituée uniquement de cours. En plus d'initier les étudiants à la recherche et de développer leurs compétences en enseignement des langues secondes ou en littérature jeunesse, elle vise à développer leur raisonnement professionnel, leur expertise, leurs habiletés de communication, leur compréhension de la justice sociale et de la diversité et leur autonomie. Plus spécifiquement, elle permet d'identifier, de comprendre et de documenter des problématiques professionnelles, de leur trouver des solutions basées sur des choix éclairés par la recherche, de les mettre en pratique et de les expliquer à différents acteurs et actrices du milieu de l'éducation.

Note : La maîtrise en éducation, option enseignement des langues n'est pas une formation qualifiante et ne permet pas l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'une autorisation d'enseigner. Elle ne mène pas nécessairement au doctorat en sciences de l'éducation (doctorat de recherche).

---

### Exigences d'admission

#### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en éducation, option enseignement des langues, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde/étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Documents additionnels à fournir

- Attestation de résultat d'un test de français
- **Formulaire obligatoire à joindre à votre demande d'admission**

## Scolarité

La scolarité minimale à la Maîtrise en éducation est de trois trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en trois trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de six trimestres à plein temps (deux ans) et de douze trimestres à temps partiel (quatre ans), en excluant les trimestres de suspension.

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à temps plein et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

## Spécificité du programme

La mobilité étudiante est permise dans le programme de Maîtrise en éducation, option enseignement des langues.

## Structure du programme

**Maîtrise en éducation, option enseignement des langues** 2-811-1-5 version 00 (A22)

La maîtrise comporte 45 crédits.

Elle est offerte selon deux concentrations :

- concentration enseignement du français par la littérature jeunesse
- concentration enseignement des langues secondes

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Tronc Commun

Cours communs aux deux concentrations.

Le tronc commun comporte 6 crédits obligatoires et 9 à 15 crédits à option.

## Bloc 01A Préparation à la pièce maitresse

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0

## Bloc 01B Pièce maitresse

Option - 9 crédits.

Les cours EDU67091, EDU67092 et EDU67093 sont équivalents au cours EDU6709.

Cours	Titre	CR
EDU 6709	Essai de maîtrise	9.0
EDU 67091	Essai de maîtrise 1	0.0

Cours	Titre	CR
EDU 67092	Essai de maîtrise 2	0.0
EDU 67093	Essai de maîtrise 3	9.0

## Bloc 01C Enjeux transversaux en éducation

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0

## Segment 70C1 Enseignement du français par la littérature jeunesse

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

### Bloc 70C1A

Option - Minimum 24 crédits, maximum 30 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6075	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	3.0
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6209	Didactique de la littérature	3.0
DID 6213	Questions de didactique de la lecture	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6217	Questions de didactique de l'écriture	3.0
DID 6280	Didactique du français : thèmes spécifiques	3.0
DID 6328	Lecture d'images en littérature jeunesse	3.0
DID 6329	Enseignement lexical et littérature jeunesse	3.0
DID 6480	Aborder l'humour en classe	3.0

## Segment 70C2 Enseignement des langues secondes

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

### Bloc 70C2A

Option - Minimum 24 crédits, maximum 27 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6219	Didactique de la grammaire et de la littérature	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6231	Didactique des L2 : théories et approches	3.0
DID 6232	Didactique des langues : thèmes spécifiques	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6233	Didactique des L2 : enseignement intégré	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0

2-811-1-6 version 00 (A25)

# Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire

**Maîtrise en éducation (M. Éd.)**

## Objectifs

Vous souhaitez vous orienter en enseignement secondaire? Offrant des concentrations en enseignement du français, des mathématiques, des sciences et technologies et de l'univers social, la maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire est le programme de reconversion de carrière dont vous avez besoin. Offert aux titulaires d'un baccalauréat ayant acquis un minimum de 30 crédits dans la discipline visée, le programme s'adresse autant aux étudiants qui sont à l'emploi d'un centre de services scolaires ou d'un établissement d'enseignement privé, qu'aux étudiants sans lien d'emploi. Il permet de :

**Acquérir des compétences professionnelles** pour enseigner le français, les mathématiques, l'univers social ou les sciences et technologies au secondaire.

**Obtenir le brevet d'enseignement au secondaire**, indispensable pour exercer légalement avec des contrats permanents en milieu scolaire.

**Se réaliser pleinement dans le rôle d'enseignant ou d'enseignante au secondaire** grâce à une formation équilibrant théorie et pratique.

**Compléter une formation spécialisée** combinant didactique, psychopédagogie et fondements de l'éducation pour faciliter l'insertion professionnelle dans le milieu de l'enseignement.

**Répondre aux multiples exigences du métier d'enseignant** en se préparant aux responsabilités pédagogiques, sociales et organisationnelles.

**Offrir une opportunité de formation accessible et flexible** aux titulaires d'un baccalauréat dans une discipline pertinente, ayant au minimum 30 crédits dans leur concentration.

---

## Exigences d'admission

## Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant à la maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales (RPESP);
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, c'est-à-dire en lien avec la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- être dans l'une des deux situations suivantes :
  - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent). Dans le cas d'un baccalauréat obtenu par cumul, la moyenne sera calculée sur la portion disciplinaire en lien avec la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée;
  - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée. La personne candidate doit également avoir obtenu une reconnaissance des acquis expérientiels, nécessitant de posséder une expérience (2 ans et plus) valable et pertinente en lien avec la discipline visée à la maîtrise qualifiante.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais (compréhension écrite).

### NOTES:

- Les candidats qui possèdent un baccalauréat ou l'équivalent dans un champ connexe, peuvent présenter une demande d'admission s'ils ont obtenu, dans le cadre d'une autre formation, 30 crédits disciplinaires liés à la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée.
- Pour les personnes qui souhaitent participer au processus de reconnaissance des acquis expérientiels, un ensemble de preuves sera demandé afin de démontrer la pertinence de leur expérience.

D'autres conditions spécifiques à certaines des concentrations sont également définies :

### Enseignement des sciences et technologies au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle dans l'une des disciplines contributoires au champ des sciences et technologies (biologie, biochimie, chimie, physique, physiologie, microbiologie et immunologie, biotechnologie). Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en sciences pourra toutefois être considérée (différentes ingénieries, sciences biomédicales, pharmacologie, pharmacie, médecine, vétérinaire, biopharmacie). Un test diagnostique des connaissances pourrait être exigé afin d'évaluer le niveau des connaissances disciplinaires des candidats. Exceptionnellement, tout dossier présentant une moyenne supérieure ou égale à 2,8 pourra être considéré pour cette concentration. Pour les personnes admises sur la base de la reconnaissance des acquis expérientiels, une moyenne inférieure à 2,5 pourrait être considérée pour cette concentration.

### Enseignement du français langue d'enseignement au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en linguistique ou littérature française (linguistique, lettres modernes, études littéraires, littérature comparée et création littéraire). Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en linguistique ou en littérature pourra toutefois être considérée (communication et traduction).

### Enseignement des mathématiques au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en mathématiques, en statistiques ou en actuariat. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en mathématique pourra toutefois être considérée (quelques formations en ingénierie). Exceptionnellement, tout dossier présentant une moyenne supérieure ou égale à 2,8 pourra être considéré pour cette concentration. Pour les personnes admises sur la base de la reconnaissance des acquis expérientiels, une moyenne inférieure à 2,5 pourrait être considérée pour cette concentration.

### Enseignement de l'univers social au secondaire

- Le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en histoire ou en géographie. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en histoire ou en géographie (anthropologie, sciences politiques et études internationales) pourra toutefois être considérée.

## Exigence de français à l'admission

Pour étudier à l'Université de Montréal, vous devez démontrer que votre connaissance du français oral et écrit satisfait aux exigences de ce programme d'études.

Selon le lieu et la langue de vos études antérieures, vous disposez de plusieurs moyens pour satisfaire à l'exigence :

- des documents qui correspondent à un parcours d'études reconnu;
- une attestation de résultats du TEF ou du TCF avec une moyenne en compréhension orale et écrite de C1 ( $\geq 500/699$ ) et un minimum de B2 en expression écrite ( $\geq 425/699$  au TEF ou  $\geq 11/20$  au TCF)
- Consultez la description du programme en ligne pour connaître les seuils exigés pour les autres tests, diplômes, formation de français et les parcours d'études reconnus.
- Selon votre résultat en expression écrite, vous pourriez devoir suivre et réussir 1 ou 2 cours de français écrit durant votre première année d'études.

Résultat	Cours prescrit
TEF : 11 - 12 sur 20	DID1009 et DID1010T
TEF : 13 - 14 sur 20	DID1009 et DID1010T
TEF : 15 - 20 sur 20	DID1009 et DID1010T
TEF : 0 - 474 sur 699	DID1009 et DID1010T
TEF : 300 - 524 sur 699	DID1009 et DID1010T
TEF : 350 - 699 sur 699	DID1009 et DID1010T

## Scolarité

- La scolarité minimale est de 5 trimestres pour un étudiant inscrit à plein temps pour le programme de 45 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.
- La scolarité maximale est de 15 trimestres pour un étudiant inscrit à temps partiel pour le programme de 45 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Exigences pour la poursuite des études

L'étudiant qui s'est vu imposer des cours complémentaires jusqu'à 9 crédits, ou préparatoires, jusqu'à 15 crédits, en vertu de l'art. 48 du RPESP, a l'obligation de suivre ces cours dès la première année. Conformément à l'art. 19 du RPESP, l'étudiant qui désire abandonner l'un de ces cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. La Faculté des sciences de l'éducation accepte ou refuse la demande. L'abandon de ces cours peut entraîner un report d'admission.

Pour s'inscrire au cours EDU6296 Stage 2 Intervention professionnelle au secondaire, l'étudiant devra avoir réussi le Test de français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. Les passations du TECFÉE ont lieu trois fois par année.

L'étudiant doit avoir atteint dans sa formation le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer le Stage 2 (EDU6296).

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en histoire
- Baccalauréat en mathématiques
- Baccalauréat en littératures de langue française

## Structure du programme

### **Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire 2-811-1-6 version 00 (A25)**

La maîtrise professionnelle comporte 45 crédits.

Cette maîtrise est offerte selon quatre concentrations :

- concentration Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (segment 80C1),
- concentration Enseignement des mathématiques au secondaire (segment 80C2),
- concentration Enseignement du français au secondaire (segment 80C3),
- concentration Enseignement de l'univers social au secondaire (segment 80C4).

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Commun à toutes les concentrations

Le segment comprend 27 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

### **Bloc 01A Tronc commun**

Obligatoire - 16 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 2000	Oral	1.0
ETA 6065	Évaluation et compétences	3.0
ETA 6901	L'enseignant, le système éducatif québécois	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6201	Gestion de classe et résolution de problèmes	3.0
PPA 6214	Intégrer le numérique à l'enseignement secondaire	3.0
PPA 6400	Différenciation pédagogique et ÉHDAA	3.0

### **Bloc 01B Complément de formation**

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 1010T	Français écrit pour futurs enseignants	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6500	Analyse des pratiques enseignantes	3.0
ETA 6160	École et société	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6236	Apprentissage et enseignement au secondaire	3.0
PPA 6237	Adolescence et soutien à l'apprentissage à l'école	3.0
PPA 6435	Prévention de la violence, promotion du bien-être	3.0
PPA 6550	Éducation, enjeux et perspectives autochtones	3.0

### **Bloc 01C Formation pratique**

Obligatoire - 11 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6295	Stage 1 Initiation à l'enseignement au secondaire	4.0
EDU 6296	Stage 2 Intervention professionnelle au secondaire	5.0

Cours	Titre	CR
PPA 6698	Laboratoire d'enseignement au secondaire	2.0

## Segment 80C1 Concentration Enseignement des sc. et technologies au secondaire

La concentration comporte 15 crédits obligatoires.

## Bloc 80C1A Didactique des sciences et technologies

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6450	Théories et concepts en sciences et technologies	3.0
DID 6693	Didactique: sciences et intégration des matières	3.0
DID 6867	Didactique des sciences et des technologies	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6868	Labo en didactique des sciences- technologies	3.0
DID 6869	Didactique des sciences et technologies : thèmes	3.0

## Segment 80C2 Concentration Enseignement des mathématiques au secondaire

La concentration comporte 15 crédits obligatoires.

### Bloc 80C2A Didactique des mathématiques

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 1050	Notions mathématiques en enseignement secondaire	3.0
DID 6570	Didactique des maths et rationnels au secondaire	3.0
DID 6571	Didactique de l'algèbre	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6572	Didactique des fonctions et modélisation	3.0
DID 6573	Didactique de la géométrie au secondaire	3.0

## Segment 80C3 Concentration Enseignement du français au secondaire

La concentration comporte 15 crédits obligatoires.

### Bloc 80C3A Didactique du français langue d'enseignement

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6201	Didactique du français et grammaire	3.0
DID 6211	Didactique de la lecture	3.0
DID 6214	Didactique de l'oral	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6216	Didactique de l'écriture	3.0
DID 6525	Grammaire avancée pour l'enseignement du français	3.0

## Segment 80C4 Concentration Enseignement de l'univers social au secondaire

La concentration comporte 15 crédits obligatoires.

### Bloc 80C4A Didactique de l'univers social

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6150	Monde contemporain et éducation financière	3.0
DID 6151	Didactique de l'éducation à la citoyenneté	3.0
DID 6152	Didactique de l'histoire	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6153	Didactique de la géographie	3.0
DID 6154	Débats d'histoire et de géographie au secondaire	3.0

2-812-1-3 version 00 (A06)

## Maîtrise en éducation, option générale

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

### Objectifs

Cette Option de la maîtrise professionnelle entend répondre à la mission d'enseignement de l'Université de Montréal en donnant aux étudiants une formation qui les conduise à la fine pointe des connaissances scientifiques et des pratiques professionnelles en éducation; permettre de mieux comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui, de réaliser des projets qui ont une signification dans leur milieu et d'approfondir leurs compétences professionnelles; permettre de se constituer un programme d'études qui réponde à des besoins particuliers en puisant dans des cours et des programmes de domaines aussi variés que : administration de l'éducation et des systèmes en éducation, gestion du changement en éducation, didactique, didactique et intégration des matières, intégration pédagogique des technologies, évaluation des compétences, enseignement postsecondaire, insertion professionnelle en enseignement, etc. Ce programme permet donc de se donner une formation universitaire de 2<sup>e</sup> cycle en éducation caractérisée par une grande souplesse afin de répondre le mieux possible aux besoins de la clientèle.

### Exigences d'admission

Les admissions dans ce programme sont exceptionnelles et réservées aux étudiants déjà admis dans d'autres programmes de la Faculté des Sciences de l'Éducation.

### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant à la M. Ed., option Générale, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir complété au moins deux microprogrammes ou un D.E.S.S. offerts par la Faculté des sciences de l'éducation
- avoir obtenu, pour chacun des programmes de 2<sup>e</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

### Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à temps plein, de neuf trimestres (trois ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

### Condition d'obtention du diplôme

Une moyenne d'au moins 3,0 pour l'ensemble de ces 45 crédits de cours et d'activités est requise pour obtenir le grade de maîtrise en éducation, option Générale.

### Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- DESS en éducation, option Générale
- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Montréal

- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval
- Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

## Structure du programme

### **Maîtrise en éducation, option générale** 2-812-1-3 version 00 (A06)

La maîtrise comporte 45 crédits dont 30 crédits obtenus au cours d'un D.E.S.S. ou au cours de microprogrammes.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 30 à 39 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

### Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR	Cours	Titre	CR
EDU 6010	Intégration des apprentissages 1	3.0	EDU 6015	Intégration des apprentissages 2	3.0

2-814-1-1 version 03 (A23)

# **Maîtrise en éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé**

**Maîtrise en éducation (M. Éd.)**

## **Objectifs**

L'objectif général de l'option pédagogie universitaire des sciences de la santé est de permettre l'émergence de leaders et d'agents de changement capables d'assumer : 1) la formation des enseignants à la pédagogie dans le champ des sciences de la santé, 2) l'initiation et la mise en place d'innovations pédagogiques ou de réformes des cursus des études en sciences de la santé, et 3) l'adaptation constante des facultés et des écoles des sciences de la santé face aux besoins des sociétés. À la fin du programme, le participant devrait être en mesure :

- De développer des activités pédagogiques (cours, stages, simulations...) et des pratiques d'évaluation (formative et sommative) en s'appuyant sur des données issues de la recherche en pédagogie pour soutenir le développement de multiples compétences chez les étudiants.
- D'assumer la formation cohérente à la pédagogie des enseignants de sa faculté ou de son école pour en faire, à leur tour, des formateurs à la pédagogie;
- De concevoir, justifier et mettre en œuvre des stratégies efficaces pour la réforme des études en sciences de la santé et leur adaptation continue ainsi que le développement de la faculté ou de l'école, le tout pour répondre aux besoins de la société;
- D'amener ses collègues à adhérer et à participer activement aux démarches de changements pédagogiques de sa faculté ou de son école.

L'approche pédagogique fera surtout appel à des travaux à partir d'études de cas et de problèmes à résoudre. Le format de ce programme a été conçu afin de permettre une formation acquise, en grande partie, à distance. Le travail dirigé engagera les étudiants dans une démarche qui les amènera à approfondir une ou des situations-problèmes de leurs choix en utilisant les écrits et conclusions scientifiques les plus récentes.

---

## **Exigences d'admission**

## Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire dans un domaine des sciences de la santé
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée ou l'équivalent OU avoir réussi un doctorat de premier cycle en médecine (M.D.).

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1<sup>er</sup> février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

### Conditions particulières d'admissibilité

Dans le cas des candidats titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) :

- avoir complété deux années de résidence

Dans le cas des candidats détenteurs de toute autre formation appropriée et jugée équivalente : avoir acquis deux années d'expérience professionnelle en pédagogie de la santé

## Scolarité

La scolarité minimale à la M. Éd. est de trois trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en trois trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de douze trimestres (quatre ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel.

## Transfert et équivalence

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire à la Maîtrise en éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé et qui ont complété les cours du Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé verront les cours suivis ipso facto reconnus. Toutefois, la réussite du microprogramme ne garantit pas l'admission à la maîtrise.

## Exigences et informations supplémentaires

Les cours obligatoires du bloc 70A doivent être suivis avant l'inscription aux autres cours du programme.

## Structure du programme

### Maîtrise en éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé 2-814-1-1 version 03 (A23)

L'option pédagogie universitaire des sciences de la santé de la Maîtrise en éducation comporte 45 crédits obligatoires et est offerte selon la modalité avec travail dirigé.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à des travaux dirigés.

### Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

**Les cours du bloc 70A doivent être suivis avant ceux des autres blocs.**

Cours	Titre	CR
MMD 63141	Innovation et recherche en pédagogie de la santé 1	0.0
MMD 63142	Innovation et recherche en pédagogie de la santé 2	3.0
PSS 6101	Modèles d'enseignement en santé	3.0

Cours	Titre	CR
PSS 6102	Raisonnement pédagogique en santé	3.0
PSS 6103	Développement des compétences en santé	3.0
PSS 6202	Méthodes actives et réflexivité en santé	3.0

### Bloc 70B

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MMD 6315	Recherche en pédagogie des sciences de la santé	3.0
MMD 6316	Questions en pédagogie des sciences de la santé	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0

Cours	Titre	CR
PSS 6201	Implantation d'un projet pédagogique en santé	3.0
PSS 6203	Évaluation d'une innovation pédagogique en santé	3.0

### Bloc 70C - Travaux dirigés

Obligatoire - 15 crédits.

**Notez que le cours trimestriel EDU6020 est l'équivalent des cours EDU60201 et EDU60202 et que le cours trimestriel MMD6325 est l'équivalent des cours MMD63251 et MMD63252.**

Cours	Titre	CR
EDU 60201	TD 1.1 : innovation pédagogique en santé	0.0
EDU 60202	TD 1.2 : innovation pédagogique en santé	6.0
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
MMD 63251	TD 2.1 : innovation pédagogique en santé	0.0
MMD 63252	TD 2.2 : innovation pédagogique en santé	6.0

2-820-1-9 version 00 (A20)

# **Maîtrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire**

**Maîtrise en éducation (M. Éd.)**

## **Objectifs**

La maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat qui ont un intérêt marqué pour l'éducation, les enfants et qui veulent devenir des professionnels de l'enseignement au préscolaire et au primaire. Le programme s'adresse autant aux étudiants qui ont une tâche d'enseignement dans une école ou un établissement d'enseignement privé du Québec, qu'aux étudiants sans lien d'emploi. Une formation pratique intégrée à une formation en didactique, en psychopédagogie et en administration et fondements de l'éducation favorise une insertion professionnelle réussie, une mise en œuvre des savoirs et des compétences professionnelles au contexte de l'école québécoise et une préparation aux multiples exigences du rôle d'enseignant vis-à-vis les élèves, les parents, les collègues et la communauté.

Le programme mène à une maîtrise en éducation, en éducation préscolaire et en enseignement primaire ainsi qu'à l'octroi d'une autorisation légale d'enseigner.

---

## **Exigences d'admission**

Veuillez noter que les demandes d'admission en provenance de l'extérieur du Canada ne pourront malheureusement pas être considérées.

## Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant à la maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales (RPESP);
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- être dans l'une des deux situations suivantes :
  - avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent dans le cas d'un baccalauréat obtenu par cumul;
  - avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 ou l'équivalent dans le cas d'un baccalauréat obtenu par cumul. La personne candidate doit également avoir obtenu une reconnaissance des acquis expérientiels, nécessitant de posséder une expérience (2 ans et plus) valable et pertinente en lien avec la discipline à la maîtrise qualifiante;
- réussir le cours complémentaire de mise à niveau DID1000T – Notions de mathématiques au primaire. Le cours DID1000T doit être réussi au terme de la première année. Un second échec à ce cours entraîne une fin de candidature;
- réussir le cours complémentaire DID2000 – Oral. Le cours DID2000 doit être réussi au terme de la deuxième année. Un second échec à ce cours entraîne une fin de candidature.

NOTES :

- Toutes les informations demandées sont essentielles à l'analyse du dossier du candidat. Un dossier incomplet sera refusé.

Pour les personnes qui souhaitent participer au processus de reconnaissance des acquis expérientiels, un ensemble de preuves sera demandé afin de démontrer la pertinence de leur expérience.

## Conditions de poursuite des études

L'étudiant qui s'est vu imposer des cours hors programme complémentaires jusqu'à 9 crédits, ou préparatoires, jusqu'à 15 crédits, en vertu de l'art. 47, a l'obligation de suivre ces cours dès la première année. Conformément à l'article 19, l'étudiant qui désire abandonner l'un de ces cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. La direction du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) accepte ou refuse la demande. L'abandon de ces cours peut entraîner un report d'admission.

Pour s'inscrire au cours EDU6093 Stage 3 Intégration professionnelle, l'étudiant devra avoir réussi le test de français écrit (TECFÉE) reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants, de même que l'évaluation facultaire du français oral. Les passations du TECFÉE ont lieu trois fois par année.

## Exigence de français à l'admission

Pour étudier à l'Université de Montréal, vous devez démontrer que votre connaissance du français oral et écrit satisfait aux exigences de ce programme d'études.

Selon le lieu et la langue de vos études antérieures, vous disposez de plusieurs moyens pour satisfaire à l'exigence :

- des documents qui correspondent à un parcours d'études reconnu;
- une attestation de résultats du TEF ou du TCF avec une moyenne en compréhension orale et écrite de C1 ( $\geq 500/699$ ) et un minimum de B2 en expression écrite ( $\geq 425/699$  au TEF ou  $\geq 11/20$  au TCF)
- Consultez la description du programme en ligne pour connaître les seuils exigés pour les autres tests, diplômes, formation de français et les parcours d'études reconnus.
- Selon votre résultat en expression écrite, vous pourriez devoir suivre et réussir 1 ou 2 cours de français écrit durant votre première année d'études.

### Résultat

TEF : 11 - 12 sur 20

DID1009 et DID1010T

TCF : 13 - 14 sur 20

DID1009 et DID1010T

TCF : 15 - 20 sur 20

DID1009 et DID1010T

TEF : 0 - 474 sur 699

DID1009 et DID1010T

TEF : 300 - 524 sur 699

DID1009 et DID1010T

TEF : 350 - 699 sur 699

DID1009 et DID1010T

## Scolarité

- La scolarité minimale est de huit trimestres (2 ans et demi) pour un étudiant inscrit à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.
- La scolarité maximale est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

## Statut

À temps partiel.

## Transfert et équivalence

Conformément à l'article 67, section XVII du RPESP.

## Informations supplémentaires

### Exigences supplémentaires

- Tout candidat sélectionné pourrait être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

### Conditions de poursuite des études

L'étudiant qui s'est vu imposer des cours hors programme complémentaires jusqu'à 9 crédits, ou préparatoires, jusqu'à 15 crédits, en vertu de l'art. 47, a l'obligation de suivre ces cours dès la première année. Conformément à l'article 19, l'étudiant qui désire abandonner l'un de ces cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. La direction du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) accepte ou refuse la demande. L'abandon de ces cours peut entraîner un report d'admission.

Pour s'inscrire au cours EDU6093 Stage 3 Intégration professionnelle, l'étudiant devra avoir réussi le test de français écrit (TECFÉE) reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants, de même que l'évaluation facultaire du français oral. Les passations du TECFÉE ont lieu trois fois par année.

## Structure du programme

### Maîtrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire 2-820-1-9 version 00 (A20)

Cette maîtrise professionnelle comporte un total de 60 crédits.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits sont tous obligatoires, dont 11 crédits sont attribués à des stages.

## Bloc 70A Formation théorique

Obligatoire - 47 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6301	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	1.0
DID 6302	Didactique de l'univers social au primaire	3.0
DID 6303	Didactique des arts plastiques au primaire	2.0
DID 6304	Didactique des mathématiques 1	2.0
DID 6305	Didactique des mathématiques 2	2.0
DID 6306	Didactique des mathématiques 3	3.0
DID 6307	Didactique des sciences et technologies au préscolaire et primaire	3.0
DID 6308	Didactique du français 1 : préscolaire et primaire	4.0
DID 6309	Didactique du français 2 : oral, évaluation, L2, HDAA	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6081	Fondements et pratiques de l'école inclusive	3.0
EDU 6084	Recherches sur les pratiques enseignantes au préscolaire et au primaire	3.0
ETA 6021	Pratiques évaluatives au préscolaire/primaire	2.0
ETA 6022	Instrumentation pour l'évaluation au préscolaire/primaire	2.0
ETA 6901	L'enseignant, le système éducatif québécois	3.0
PPA 6031	Développement de la pratique enseignante	4.0
PPA 6032	Intervention au préscolaire et fondements développementaux	4.0
PPA 6033	Régulation et gestion de classe au préscolaire/primaire	3.0

## Bloc 70B Formation pratique

Obligatoire - 13 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6082	Laboratoire d'intégration interdisciplinaire 1	1.0
EDU 6083	Laboratoire d'intégration interdisciplinaire 2	1.0
EDU 6091	Stage 1 Initiation professionnelle	1.0

Cours	Titre	CR
EDU 6092	Stage 2 Intervention pédagogique	4.0
EDU 6093	Stage 3 Intégration professionnelle	6.0

2-827-1-3 version 00 (A22)

# Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

## Objectifs

Compte tenu de la constante transformation des milieux éducatifs et des besoins des apprenants et des professionnels de l'éducation, les individus œuvrant ou désirant œuvrer dans ces milieux doivent identifier les enjeux éducatifs actuels et être en mesure d'y faire face. Cela est rendu possible grâce au renouvellement de leurs pratiques, au développement d'une réflexion ciblée et au développement de connaissances et de compétences nécessaires à l'identification et la prise en compte de ces enjeux.

Dans ce programme de maîtrise de 45 crédits, il est question des enjeux entourant a) l'équité, la diversité et l'inclusion, b) la pertinence et la mise en œuvre des interventions auprès des apprenant.es, c) les pratiques évaluatives, d) la collaboration entre les différent.es acteurs et actrices du milieu éducatif et e) le recours au numérique en éducation.

Ce programme vise à développer ou à consolider le raisonnement et l'autonomie professionnels des étudiants. Plus spécifiquement, il leur permet de faire des choix professionnels éclairés et de les expliquer, de mieux identifier et documenter les problématiques professionnelles qui les concernent et d'y trouver des solutions et de collaborer harmonieusement avec les différents acteurs du milieu de l'éducation.

Tous les professionnels œuvrant en milieu scolaire, peu importe leur secteur d'activité, sont susceptibles de tirer profit de ce programme. Celui-ci n'est pas qualifiant et ne mène pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement, mais il contribue à la formation que les étudiants auront suivie initialement et leur permettra de développer ou de consolider des compétences recherchées.

Note : La M. Éd. en pratiques et enjeux éducatifs actuels n'est pas une formation qualifiante et ne permet pas l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'une autorisation d'enseigner. Elle ne mène pas nécessairement au doctorat en sciences de l'éducation (doctorat de recherche).

---

## Exigences d'admission

### Conditions propres à ce programme

Pour être admis à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

### Documents additionnels à fournir

- Attestation de résultat d'un test de français

## Scolarité

La scolarité minimale à la Maîtrise en éducation est de trois trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en trois trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de six trimestres à plein temps (deux ans) et de douze trimestres à temps partiel (quatre ans).

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

## Structure du programme

**Maîtrise en éducation, option pratiques et enjeux éducatifs actuels** 2-827-1-3 version 00 (A22)

La maîtrise comporte 45 crédits.

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

### Bloc 70A Introduction aux enjeux éducatifs

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
EDU 6585	Collaboration et nouvelles pratiques éducatives	3.0
ETA 6536	Enjeux socioculturels et éducatifs en évaluation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0

### Bloc 70B Préparation à la pièce maitresse

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0

### Bloc 70C Pièce maitresse

Option - 9 crédits.

Les cours EDU67091, EDU67092 et EDU67093 sont équivalents au cours EDU6709.

Cours	Titre	CR
EDU 6709	Essai de maîtrise	9.0
EDU 67091	Essai de maîtrise 1	0.0

Cours	Titre	CR
EDU 67092	Essai de maîtrise 2	0.0
EDU 67093	Essai de maîtrise 3	9.0

## Bloc 70D Approfondissement

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0
DID 6741	Évaluation en didactique des mathématiques	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
ETA 6810	Encadrement juridique de l'éducation	3.0
PPA 6211	Jeu, apprentissage et développement de l'enfant	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6226	Recherches, tendances en technopédagogie	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6428	EHDAA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0

2-832-1-1 version 00 (A25)

# Maîtrise en éducation, option enseignement supérieur

## Maîtrise en éducation (M. Éd.)

### Objectifs

La Maîtrise en éducation, option enseignement supérieur comprend des cours et des stages. Elle vise à former des spécialistes du domaine capables :

- D'analyser et d'intervenir sur un large éventail de situations organisationnelles, éducatives et sociales en se basant sur une compréhension large des enjeux, des défis, des structures et des contextes de l'enseignement supérieur ;
- D'adopter et de promouvoir une vision intégrée de leur pratique professionnelle, de leur milieu de travail et de l'enseignement supérieur qui soit fondée sur la recherche ;
- D'agir comme agent de changement en collaboration avec les autres professionnels de l'enseignement supérieur, les parties prenantes et les décideurs dans une perspective interprofessionnelle et interdisciplinaire ;
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel continu.

La concentration en enseignement vise, en outre, à former des spécialistes capables :

- De concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage favorisant l'engagement des apprenants en cohérence avec des principes pédagogiques et didactiques éprouvés ;
- D'adopter une approche de gestion de classe cohérente avec ses propres conceptions et les résultats de la recherche ;
- De poser un regard critique sur le curriculum, d'envisager des améliorations au regard des enjeux de formation et de porter la mise en action de ces améliorations auprès de diverses parties prenantes de leur établissement ou de leur milieu ;
- De développer leur compétence numérique ainsi que celle des apprenants.

La concentration en administration vise, en outre, à former des spécialistes capables :

- De développer une compréhension systémique des grandes fonctions, rôles et compétences applicables à l'administration et à la gestion de l'enseignement supérieur, et de situer leur rôle au sein de ces ensembles ;
  - D'adopter une pratique professionnelle fondée sur les principes fondamentaux de l'administration, sur la recherche et sur la participation à des réseaux de professionnels de l'administration de l'enseignement supérieur ;
  - D'ébaucher une vision personnelle du leadership en enseignement supérieur, d'envisager leur exercice sous différentes formes et d'appuyer ces éléments sur la recherche scientifique et professionnelle ;
  - De contribuer à l'amélioration continue de leur organisation notamment par l'élaboration, l'opérationnalisation et l'évaluation d'orientations stratégiques et de pratiques organisationnelles.
- 

### Exigences d'admission

## Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en éducation, option enseignement supérieur, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales ;
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ;
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement supérieur, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Exigence de français à l'admission

Pour étudier à l'Université de Montréal, vous devez démontrer que votre connaissance du français oral et écrit satisfait aux exigences de ce programme d'études.

Selon le lieu et la langue de vos études antérieures, vous disposez de plusieurs moyens pour satisfaire à l'exigence :

- des documents qui correspondent à un parcours d'études reconnu ;
- une attestation de résultats du TEF ou du TCF avec une moyenne en compréhension orale et écrite de C1 ( $\geq 500/699$ ) et un minimum de B2 en expression écrite ( $\geq 475/699$  au TEF ou  $\geq 13/20$  au TCF)
- Consultez la description du programme en ligne pour connaître les seuils exigés pour les autres tests, diplômes, formation de français et les parcours d'études reconnus.

---

## Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en trois trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de six trimestres à plein temps (deux ans) et de douze trimestres à temps partiel (quatre ans).

---

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

---

## Transfert et équivalence

Les étudiants ayant complété le microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement supérieur (2-832-6-2) et qui s'inscrivent à la Maîtrise en éducation, option enseignement supérieur peuvent se voir reconnaître jusqu'à 15 crédits de ce microprogramme. De même, les étudiants ayant terminé le D.E.S.S. en enseignement supérieur (2-832-1-2) à l'Université de Montréal et qui s'inscrivent à la Maîtrise en éducation, option enseignement supérieur peuvent se voir reconnaître jusqu'à 30 crédits de leur D.E.S.S.

---

## Structure du programme

### **Maîtrise en éducation, option enseignement supérieur** 2-832-1-1 version 00 (A25)

L'option enseignement supérieur de la Maîtrise en éducation comporte 45 crédits.

Elle se compose d'un tronc commun (segment 01) et de deux concentrations :

- concentration enseignement
- concentration administration

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Tronc commun

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante : 12 crédits, obligatoires, 18 crédits à option et jusqu'à 3 crédits au choix.

### **Bloc 01A Préparation à la pièce maitresse**

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0

### **Bloc 01B Pièce maitresse**

Option - 9 crédits.

Les cours EDU67091, EDU67092 et EDU67093 sont équivalents au cours EDU6709.

Cours	Titre	CR
EDU 6709	Essai de maîtrise	9.0
EDU 67091	Essai de maîtrise 1	0.0

Cours	Titre	CR
EDU 67092	Essai de maîtrise 2	0.0
EDU 67093	Essai de maîtrise 3	9.0

### **Bloc 01C Fondements et interprofessionnalité**

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6400	Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6401	Leadership et milieux professionnels au supérieur	3.0

### **Bloc 01D Secteurs collégial et universitaire**

Option - 3 crédits

Cours	Titre	CR
PLU 6035	Enseigner au collégial aujourd'hui	3.0

Cours	Titre	CR
PLU 6038	Enseigner à l'université aujourd'hui	3.0

## Bloc 01E Spécialisation

Option - 6 crédits

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6611	Séminaire thématique en enseignement supérieur	3.0
ETA 6045	Évaluation en enseignement supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6402	Internationalisation de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6543	Exploitation des données et prise de décision	3.0
PPA 6015	Méthodes d'enseignement et TIC	3.0
PPA 6227	Question spécifique en psychopédagogie	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0

## Segment 70C1 Concentration Enseignement

Les crédits de cette concentration sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 9 à 12 crédits à option.

### Bloc 70C1A Pédagogie de l'enseignement supérieur

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
PPA 6228	Psychopédagogie et développement de compétences	3.0

### Bloc 70C1B Didactique en enseignement supérieur

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6646	Didactique de la littératie en sciences humaines	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6696	Didactique : mathématique et sciences au supérieur	3.0

### Bloc 70C1C Dimensions de l'enseignement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6151	Didactique de l'éducation à la citoyenneté	3.0
DID 6152	Didactique de l'histoire	3.0
DID 6216	Didactique de l'écriture	3.0
DID 6525	Grammaire avancée pour l'enseignement du français	3.0
DID 6571	Didactique de l'algèbre	3.0
DID 6754	Didactique des mathématiques et TIC	3.0
DID 6867	Didactique des sciences et des technologies	3.0
DID 6869	Didactique des sciences et technologies : thèmes	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6008	Résolution de problèmes en contexte éducationnel	3.0
PPA 6075	Apprentissage en enseignement supérieur	3.0
PPA 6445	Raisonnement pédagogique de l'enseignant	3.0
PPA 6614	Difficultés d'apprentissage de l'adulte	3.0
PPA 6617	Gestion de classe en enseignement supérieur	3.0
PPA 6674	Formation à distance : conception et encadrement	3.0
PPA 6675	Scénarios de pédagogies actives	3.0

### Bloc 70C1D Stage

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6646	Stage en enseignement collégial	3.0
EDU 6647	Stage en enseignement universitaire	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6656	Internat d'expérience pédagogique	3.0

## Segment 70C2 Concentration administration

Les crédits de cette concentration sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 6 à 9 crédits à option.

## Bloc 70C2A Administration de l'enseignement supérieur

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6954	Administration des collèges et des universités	3.0

## Bloc 70C2B Dimensions institutionnelles et politiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6105	Efficacité, équité et qualité en éducation	3.0
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6807	Communications et relations interpersonnelles	3.0
ETA 6808	Stress, santé mentale et gestion en éducation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6917	Étude comparée en administration de l'éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3.0

## Bloc 70C2C Stage

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 6968	Stage : administration de l'enseignement supérieur	3.0

2-855-1-3 version 03 (A22)

# Maîtrise en éducation, option orthopédagogie

## Maîtrise en éducation (M. Éd.)

### Objectifs

La maîtrise en éducation, option orthopédagogie, vise le développement professionnel continu des enseignants, des orthopédagogues ou des professionnels non enseignants qui ont à soutenir des élèves ou étudiants ayant des besoins particuliers, c'est-à-dire les élèves à risque d'échec scolaire, handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (HDAA) ou en situation de handicap dans leur cheminement scolaire. La formation s'adresse également aux professionnels de l'enseignement qui agissent à titre de consultants auprès des élèves, des étudiants ou de leurs enseignants.

La formation de 45 crédits en orthopédagogie permettra aux personnes initialement diplômées en enseignement d'affiner et de consolider le développement de leurs compétences en enseignement en plus de développer de nouvelles compétences spécifiques à la formation professionnelle de 2<sup>e</sup> cycle en éducation.

Note : La maîtrise en éducation, option orthopédagogie n'est pas une formation qualifiante en orthopédagogie et ne permet pas l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'une autorisation d'enseigner. Elle ne mène pas nécessairement au doctorat en sciences de l'éducation (doctorat de recherche).

---

### Exigences d'admission

#### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en éducation, option orthopédagogie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés, mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits de 1<sup>er</sup> cycle. Ces cours sont offerts le jour seulement.
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission dans le cas où un étudiant aurait obtenu une note moyenne se situant entre 2,7 et 2,99. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

#### 1.1 Exigences et/ou informations supplémentaires

Pour le candidat qui ne possède pas de baccalauréat en enseignement du Québec, la Faculté pourrait exiger les documents suivants :

- Autorisation permanente d'enseigner au Québec (refus des détenteurs de permis probatoire ou d'autorisation provisoire d'enseignement)
- Autorisation permanente d'enseigner dans son pays d'origine (pas de tolérance d'enseignement, d'autorisation provisoire ou temporaire ni d'équivalent au statut de suppléance ne sera admis); si une telle autorisation n'est pas disponible dans le pays d'origine, une preuve d'expérience minimale de 5 ans en enseignement dans le pays de formation est demandée
- Attestation de résultat d'un test de français langue seconde ou étrangère avec un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF ou avoir complété au moins 3 années de cours (90 crédits) entièrement en français dans une université francophone.

## Documents additionnels à fournir

- Autorisation permanente d'enseigner au Québec (refus des détenteurs de permis probatoire ou d'autorisation provisoire d'enseignement)
- Autorisation permanente d'enseigner dans son pays d'origine (pas de tolérance d'enseignement, d'autorisation provisoire ou temporaire ni d'équivalent au statut de suppléance ne sera admis); si une telle autorisation n'est pas disponible dans le pays d'origine, une preuve d'expérience minimale de 5 ans en enseignement dans le pays de formation est demandée
- Attestation de résultat d'un test de français langue seconde ou étrangère avec un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF ou avoir complété au moins 3 années de cours (90 crédits) entièrement en français dans une université francophone.

## Scolarité

La scolarité minimale à la M. Éd. est de trois trimestres à plein temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en trois trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de six trimestres à plein temps (deux ans) et de douze trimestres à temps partiel (quatre ans) en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Tous les cours, à l'exception des cours préparatoires et complémentaires, sont offerts le soir ou la fin de semaine.

## Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est réputé inscrit à temps partiel.

## Spécificité

La mobilité étudiante est permise dans le programme de Maîtrise en éducation, option orthopédagogie.

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Montréal
- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval
- Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire - Campus Montréal
- Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire - Campus Laval
- DESS en orthopédagogie

## Structure du programme

**Maîtrise en éducation, option orthopédagogie 2-855-1-3 version 03 (A22)**

La maîtrise comporte 45 crédits.

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

### Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6416	Étude des difficultés à apprendre	3.0
PPA 6433	Rôles de l'orthopédagogue et plan d'intervention	3.0

### Bloc 70B Application et développement en orthopédagogie

Option - 9 crédits.

Les cours EDU67091, EDU67092 et EDU67093 sont équivalents au cours EDU6709.

Cours	Titre	CR
EDU 6014A	Développement professionnel de l'orthopédagogue 1	3.0
EDU 6014B	Développement professionnel de l'orthopédagogue 2	3.0
EDU 6014C	Développement professionnel de l'orthopédagogue 3	3.0
EDU 6709	Essai de maîtrise	9.0

Cours	Titre	CR
EDU 67091	Essai de maîtrise 1	0.0
EDU 67092	Essai de maîtrise 2	0.0
EDU 67093	Essai de maîtrise 3	9.0

### Bloc 70C Dimensions psychopédagogiques

Option - Maximum 18 crédits.

Cours	Titre	CR
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6301	Enseignement et TSA	3.0
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6403	Question spécifique en orthopédagogie	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6415	Soutien à l'apprentissage à l'école	3.0

Cours	Titre	CR
PPA 6419	Problèmes de comportement à l'école	3.0
PPA 6428	EHDAA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6429	Enseignement et incapacités intellectuelles	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6431	Apprendre en lisant et soutien aux élèves	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0
PPA 6434	Éducation et douance	3.0
PPA 6614	Difficultés d'apprentissage de l'adulte	3.0
PPA 6673	Pédagogie inclusive et ressources numériques	3.0

## Bloc 70D Dimensions orthodidactiques

Option - Maximum 18 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6218	Lecture et résolution de problèmes mathématiques	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0

Cours	Titre	CR
DID 6485	Handicaps sensoriels et apprentissage	3.0
DID 6741	Évaluation en didactique des mathématiques	3.0
DID 6745	Jeux et résolution de problèmes mathématiques	3.0

## Bloc 70E Enjeux transversaux en éducation

Option - Maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6410	Plurilinguisme et difficultés d'apprentissage	3.0
EDU 6609	Recherche en éducation et lecture scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0

## Bloc 70F Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez vous inscrire à l'un des cours proposés, ou tout autre cours jugé pertinent parmi la banque de cours de cycles supérieurs des sciences de l'éducation excluant les cours de la Maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire (2-811-1-3) et la Maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire (2-820-1-9). L'approbation du responsable de programme est requise.

Cours	Titre	CR
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6585	Collaboration et nouvelles pratiques éducatives	3.0

2-812-1-0 version 01 (A25)

# Maîtrise en sciences de l'éducation

## Maîtrise ès arts (M.A.)

### Objectifs

D'une manière générale, le programme de maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) a pour objectif de former les étudiants à la recherche. À cet égard, ce programme constitue la voie normale d'accès au doctorat. Plus spécifiquement, il vise à former des chercheurs dans différents champs, domaines ou expertises en lien avec les sciences de l'éducation, notamment : l'administration, l'andragogie, la didactique des différentes matières scolaires (arts, français, langues secondes et étrangères, mathématiques, sciences, sciences humaines), l'enseignement et l'apprentissage, l'enseignement supérieur, les fondements de l'éducation, la mesure et l'évaluation en éducation, l'intervention éducative, l'orthopédagogie, la psychopédagogie, etc.

---

### Exigences d'admission

#### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Maîtrise en sciences de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée;
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

#### Documents additionnels à fournir

- Questionnaire d'information et de motivation
- 

#### Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les interruptions ou les congés ou les trimestres de préparation.

---

#### Statut

- Temps plein ou demi-temps
- 

#### Connaissances préalables requises

- avoir une bonne connaissance de la langue anglaise écrite (capacité de lecture).
-

## Structure du programme

**Maîtrise en sciences de l'éducation** 2-812-1-0 version 01 (A25)

La maîtrise comporte 45 crédits, répartis de la façon suivante : un tronc commun (segment 01) et trois concentrations (segments 70, 71 et 72).

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Tronc commun

Le tronc commun comporte 18 crédits répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

### Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6006	Épistémologie et recherche	3.0
EDU 6600	Séminaire de recherche	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 6715	Recherche et analyse quantitative	3.0
EDU 6716	Recherche et analyse qualitative	3.0

### Bloc 01B

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6010	Programme de lectures individuelles	3.0
DID 6040	Internat de recherche : éducation	3.0
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6231	Didactique des L2 : théories et approches	3.0
DID 6232	Didactique des langues : thèmes spécifiques	3.0
DID 6233	Didactique des L2 : enseignement intégré	3.0
DID 6280	Didactique du français : thèmes spécifiques	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
DID 6696	Didactique : mathématique et sciences au supérieur	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0
DID 6909	Écriture scientifique et professionnelle	3.0
EDU 6000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
EDU 6410	Plurilinguisme et difficultés d'apprentissage	3.0
EDU 6751	Stage de recherche 1	3.0
ETA 6010	Programme de lectures individuelles	3.0
ETA 6105	Efficacité, équité et qualité en éducation	3.0
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6145	Sociologie des groupes professionnels en éducation	3.0
ETA 6400	Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6401	Leadership et milieux professionnels au supérieur	3.0
ETA 6402	Internationalisation de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6536	Enjeux socioculturels et éducatifs en évaluation	3.0
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
ETA 6810	Encadrement juridique de l'éducation	3.0
ETA 6917	Étude comparée en administration de l'éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0
PPA 6010	Programme de lecture	3.0
PPA 6226	Recherches, tendances en technopédagogie	3.0
PPA 6227	Question spécifique en psychopédagogie	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6403	Question spécifique en orthopédagogie	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6428	EHDAA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0
PPA 6445	Raisonnement pédagogique de l'enseignant	3.0

## Segment 70 Didactique

Cette concentration comporte 27 crédits obligatoires.

### Bloc 70A

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR	Cours	Titre	CR
DID 6491	Devis de recherche	12.0	DID 6495	Mémoire	15.0

## Segment 71 Administration et fondements de l'éducation

Cette concentration comporte 27 crédits obligatoires.

### Bloc 71A

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR	Cours	Titre	CR
ETA 6491	Devis de recherche	12.0	ETA 6495	Mémoire	15.0

## Segment 72 Psychopédagogie et andragogie

Cette concentration comporte 27 crédits obligatoires.

### Bloc 72A

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR	Cours	Titre	CR
PPA 6491	Devis de recherche	12.0	PPA 6495	Mémoire	15.0

2-814-1-0 version 02 (A23)

# Maîtrise en sciences de l'éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé

Maîtrise ès arts (M.A.)

## Objectifs

L'option pédagogie universitaire des sciences de la santé vise spécifiquement à former des professionnels qui auront les habiletés nécessaires pour planifier, réaliser et publier un projet de recherche en éducation dans leur milieu de pratique, tout en étant capables de justifier chacun des choix méthodologiques effectués.

---

## Exigences d'admission

### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en sciences de l'éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en sciences médicales, ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1<sup>er</sup> février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

## Scolarité

La durée minimale de la scolarité est de trois trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en trois trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

---

## Transfert et équivalence

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire à la Maîtrise en sciences de l'éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé et qui ont complété les cours du Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé pourront faire reconnaître entre 9 et 12 crédits. Toutefois, la réussite du microprogramme ne garantit pas l'admission à la maîtrise.

## Structure du programme

### Maîtrise en sciences de l'éducation, option pédagogie universitaire des sciences de la santé 2-814-1-0 version 02 (A23)

L'option pédagogie universitaire des sciences de la santé de la Maîtrise en sciences de l'éducation comporte 45 crédits et est offerte selon la modalité avec mémoire.

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 15 crédits à option.

### Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6600	Séminaire de recherche	3.0

### Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
MMD 63141	Innovation et recherche en pédagogie de la santé 1	0.0
MMD 63142	Innovation et recherche en pédagogie de la santé 2	3.0
PSS 6101	Modèles d'enseignement en santé	3.0

Cours	Titre	CR
PSS 6102	Raisonnement pédagogique en santé	3.0
PSS 6103	Développement des compétences en santé	3.0
PSS 6202	Méthodes actives et réflexivité en santé	3.0

### Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6715	Recherche et analyse quantitative	3.0
EDU 6716	Recherche et analyse qualitative	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6512	L'analyse des données qualitatives	3.0
MMD 6101	Méthodologie avancée (qualitative et mixte)	3.0

### Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 6095	Mémoire	15.0

Cours	Titre	CR
EDU 6660	Recherche	12.0

3-801-1-1 version 01 (H20)

# Doctorat en administration de l'éducation

## Doctorat en éducation (D. Éd.)

### Objectifs

L'objectif général du programme proposé est de rendre des cadres et des hauts cadres des institutions et des systèmes d'éducation aptes d'une part, à rendre explicites les savoirs mis en oeuvre dans les pratiques et à les examiner avec une distance critique; et, d'autre part, à contribuer au développement des connaissances et des pratiques professionnelles reconnues par les pairs et validées par des méthodes de recherche admises dans la discipline, participant ainsi au développement de leur professionnalité et à l'accroissement de celle de leurs collaborateurs.

---

### Exigences d'admission

#### Conditions propres à ce programme

##### NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 3<sup>e</sup> cycle.

Pour être admissible au programme doctorat en administration de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (chapitre II- section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
  - être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise en éducation, option administration de l'éducation de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département. Dans ce cas, le comité d'admission évaluera s'il est nécessaire que l'étudiant suive une formation préparatoire ou complémentaire et en déterminera la teneur;
  - avoir obtenu au 2<sup>e</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent;
  - réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.
- 

### Documents additionnels à fournir

- Un texte clair et précis d'au plus 2 000 mots présentant le contexte et la problématique du sujet de recherche qu'il propose.
- 

### Scolarité

La scolarité minimale est de 10 trimestres : 2 trimestres à plein temps et 8 trimestres à demi temps. L'inscription est à plein temps lors des deux premiers trimestres d'été. La scolarité maximale est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

---

### Statut

À l'exception des trimestres d'été des deux premières années de la scolarité pendant lesquels les étudiants doivent s'inscrire à plein temps, le programme de doctorat en administration de l'éducation (D.Ed.) n'admet qu'un seul statut d'étudiant, le demi temps, les activités du programme supposant que les étudiants maintiennent leur emploi.

---

## Directeur d'essai doctoral

L'essai doctoral se réalise sous la supervision d'un professeur. Le directeur d'essai doctoral doit être attribué à l'étudiant normalement à la fin du premier trimestre (résidence 1) et au plus tard à la fin de la première année.

Le directeur d'essai doctoral peut s'adjointre un collègue ou un expert du milieu pour conseiller l'étudiant dans sa démarche.

## Structure du programme

**Doctorat en administration de l'éducation** 3-801-1-1 version 01 (H20)

Le doctorat comporte 90 crédits.

### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 70

Les crédits du D. Ed. sont tous obligatoires, dont 60 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral.

### Bloc 70A Savoirs fondamentaux

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 7901	Modélisation des pratiques professionnelles 1 en admin. de l'éducation	3.0
ETA 7902	Modélisation des pratiques professionnelles 2 en admin. de l'éducation	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 7905	Leadership et activité professionnelle en éducation	3.0
ETA 7916	Paradigme professionnel et épistémologie en éducation	3.0

### Bloc 70B Essai d'habilitation

Obligatoire - 18 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 7910	Lectures individuelles en admin. de l'éducation	3.0
ETA 79171	Séminaire d'élaboration de l'essai 1	0.0
ETA 79172	Séminaire d'élaboration de l'essai 2	0.0

Cours	Titre	CR
ETA 79173	Séminaire d'élaboration d'habilitation 3	12.0
ETA 7918	Symposium de revue par les pairs	3.0

### Bloc 70C Essai doctoral

Obligatoire - 60 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 7900	Examen général de doctorat	0.0
ETA 7913	Essai doctoral	36.0
ETA 7919	Séminaire d'élaboration du projet d'essai doctoral	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 79211	Séminaire d'essai doctoral 1	0.0
ETA 79212	Séminaire d'essai doctoral 2	3.0
ETA 7925	Projet d'essai doctoral	18.0

3-812-1-0 version 01 (A25)

## Doctorat en sciences de l'éducation

Philosophiae Doctor (Ph. D.)

### Objectifs

Le Ph.D. en sciences de l'éducation est un programme de formation à la recherche. Plus spécifiquement, ce programme vise à former des chercheurs dans différents champs, domaines ou expertises en lien avec les sciences de l'éducation, notamment : l'administration, l'andragogie, la didactique des différentes matières scolaires (arts, français, langues seconde et étrangères, mathématiques, sciences, sciences humaines), l'enseignement et l'apprentissage, l'enseignement supérieur, les fondements de l'éducation, la mesure et l'évaluation en éducation, l'intervention éducative, l'orthopédagogie, la psychopédagogie, etc.

---

### Exigences d'admission

#### Conditions propres à ce programme

Pour être admissible au programme de Doctorat en sciences de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation de l'autorité compétente
- être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation de l'autorité compétente, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat, dans des cas exceptionnels
- avoir obtenu au 2<sup>e</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

---

### Documents additionnels à fournir

- Questionnaire d'information et de motivation
- 

### Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (deux ans) à plein temps ou l'équivalent. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par le doyen. La scolarité maximale est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de dix-huit trimestres (six ans) pour un étudiant inscrit à demi temps ou à temps partiel, en excluant les interruptions ou les congés ou les trimestres de préparation.

---

### Statut

- Temps plein ou demi-temps
- 

### Connaissances préalables requises

- avoir une bonne connaissance de la langue anglaise écrite (capacité de lecture).
-

## Structure du programme

### Doctorat en sciences de l'éducation 3-812-1-0 version 01 (A25)

Le doctorat comporte 90 crédits, répartis de la façon suivante : un tronc commun (segment 01) et trois concentrations (segments 70, 71 et 72).

#### LÉGENDE

CR : crédit

## Segment 01 Tronc commun

Le tronc commun comporte 12 crédits, répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

### Bloc 01A

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 77011	Séminaire de doctorat 1	0.0
EDU 77012	Séminaire de doctorat 1	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 77021	Séminaire de doctorat 2	0.0
EDU 77022	Séminaire de doctorat 2	3.0

### Bloc 01B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 7715	Recherche et analyse quantitative avancée	3.0

Cours	Titre	CR
EDU 7716	Recherche et analyse qualitative avancée	3.0

## Bloc 01C

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 6040	Internat de recherche : éducation	3.0
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0
DID 6231	Didactique des L2 : théories et approches	3.0
DID 6232	Didactique des langues : thèmes spécifiques	3.0
DID 6233	Didactique des L2 : enseignement intégré	3.0
DID 6280	Didactique du français : thèmes spécifiques	3.0
DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0
DID 6696	Didactique : mathématique et sciences au supérieur	3.0
DID 6740	Difficultés d'apprentissage des mathématiques	3.0
DID 6909	Écriture scientifique et professionnelle	3.0
DID 7020	Programme de lectures individuelles	3.0
EDU 6410	Plurilinguisme et difficultés d'apprentissage	3.0
EDU 7000	Questions spécifiques en sciences de l'éducation	3.0
EDU 7001	Enjeux actuels en sciences de l'éducation	3.0
EDU 7751	Stage de recherche 1	3.0
EDU 7752	Stage de recherche 2	3.0
ETA 6105	Efficacité, équité et qualité en éducation	3.0
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3.0
ETA 6145	Sociologie des groupes professionnels en éducation	3.0
ETA 6400	Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6401	Leadership et milieux professionnels au supérieur	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 6402	Internationalisation de l'enseignement supérieur	3.0
ETA 6536	Enjeux socioculturels et éducatifs en évaluation	3.0
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0
ETA 6810	Encadrement juridique de l'éducation	3.0
ETA 6917	Étude comparée en administration de l'éducation	3.0
ETA 6937	Organisation éducative: pouvoir et micropolitique	3.0
ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0
ETA 7910	Lectures individuelles en admin. de l'éducation	3.0
PPA 6226	Recherches, tendances en technopédagogie	3.0
PPA 6227	Question spécifique en psychopédagogie	3.0
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques	3.0
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0
PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0
PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0
PPA 6304	Modèles de service à l'école	3.0
PPA 6403	Question spécifique en orthopédagogie	3.0
PPA 6413	École et prévention de l'inadaptation	3.0
PPA 6428	EHDA : collaboration école-famille	3.0
PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0
PPA 6432	Problème de violence en milieu scolaire	3.0
PPA 6445	Raisonnement pédagogique de l'enseignant	3.0
PPA 7210	Lectures individuelles en psychopédagogie	3.0
PPA 7610	Lectures individuelles en andragogie	3.0

## Segment 70 Didactique

Cette concentration comporte 78 crédits obligatoires.

## Bloc 70A

Obligatoire - 78 crédits.

Cours	Titre	CR
DID 7491	Devis de recherche	33.0
DID 7495	Thèse	45.0

Cours	Titre	CR
EDU 7490	Examen général de doctorat	0.0

## Segment 71 Administration et fondements de l'éducation

Cette concentration comporte 78 crédits obligatoires.

## Bloc 71A

Obligatoire - 78 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 7490	Examen général de doctorat	0.0
ETA 7491	Devis de recherche	33.0

Cours	Titre	CR
ETA 7495	Thèse	45.0

## Segment 72 Psychopédagogie et andragogie

Cette concentration comporte 78 crédits obligatoires.

## Bloc 72A

Obligatoire - 78 crédits.

Cours	Titre	CR
EDU 7490	Examen général de doctorat	0.0
PPA 7491	Devis de recherche	33.0

Cours	Titre	CR
PPA 7495	Thèse	45.0

3-850-1-0 version 00 (H18)

# **Doctorat en sciences de l'éducation, option mesure et évaluation en éducation**

Philosophiae Doctor (Ph. D.)

## **Objectifs**

L'objectif premier de l'Option est de permettre aux candidats de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. Le programme s'intéresse tout autant à l'évaluation des apprentissages qu'à celle de l'enseignement des programmes et des établissements.

---

## **Règlements des études – dispositions propres au programme**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes:

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. (sciences de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
  - Curriculum vitae
  - Plan de financement des études ou profil financier
  - Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
-

## Structure de programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Des cours complémentaires (9 crédits ou moins) ou préparatoires (10 crédits et plus)

peuvent être exigés en fonction du projet et des études antérieures de l'étudiant. Aux cours mentionnés ci-dessous peut, le cas échéant, s'ajouter tout autre cours choisi dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation ou Administration de l'éducation (sigle ETA).

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6507 Investigation et anal. des prat. prof., 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

### LÉGENDE

CR : crédit

### Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option de cycle supérieur, 30 crédits accordés au projet de recherche et 45 crédits accordés à la rédaction et à la soutenance de la thèse.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours ETA 7001 et 7002 sont préalables à l'examen général de doctorat ( ETA7500) et au séminaire de recherche (ETA 70001 et ETA 70002).

Cours	Titre	CR
ETA 70001	Séminaire de recherche 1	0.0

Cours	Titre	CR
ETA 70002	Séminaire de recherche 2	6.0

#### Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Un cours à choisir dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation et Administration de l'éducation, ou le cours PLU6035 La pratique de l'enseignement supérieur.

Cours	Titre	CR
PLU 6035	Enseigner au collégial aujourd'hui	3.0

Cours	Titre	CR
ETA 7595	Thèse	45.0

#### Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

Cours	Titre	CR
ETA 7591	Projet de recherche	30.0